

## A PROPOS DE LA SYNTAXE DU GUNGBE<sup>1 2</sup>

Enoch Oladé ABOH

### 1. Introduction

Au cours des dernières décennies, la théorie syntaxique a connu un développement considérable qui a permis une meilleure étude et une compréhension approfondie des langues ainsi que des processus d'acquisition des langues. Ainsi, le but principal de la linguistique est de développer une théorie du langage qui réponde

---

<sup>1</sup> Le présent article a été écrit suite à la proposition du Professeur Guglielmo Cinque que nous remercions. Nos remerciements vont également aux Professeurs Liliane Haegeman et Luigi Rizzi avec la collaboration desquels nous avons pu rédiger une première version de ce texte. L'essentiel de l'analyse que nous présentons ici a été exposé aux séminaires de linguistique à l'Université de Genève et à l'Université de Venise. Nous disons notre gratitude à tous les participants de ces séminaires. Néanmoins, nous assumons l'entière responsabilité des idées présentées dans cet article.

<sup>2</sup> Comme bon nombre de langues d'Afrique de l'ouest (le yoruba, l'ewegbe, le fongbe, etc..) le gungbe est une langue tonale. Il comprend plusieurs variétés qui sont parlées dans la partie sud du Bénin, en l'occurrence dans le département de l'Ouémé. Selon la classification de Capo (1983) le gungbe fait partie du groupe des langues *Gbe*, un sous-groupe des langues *Kwa*. Les exemples que nous décrivons dans ce travail correspondent à une variante parlée dans la ville de Porto-Novo et l'orthographe utilisée ici est conforme à celle proposée par CE.NA.LA (1990). En ce qui concerne le système tonal du gungbe, il comprend trois tons qui peuvent être qualifiés de tons lexicaux. Ces derniers ont pour rôle de donner un sens réel et distinct au mot auquel ils sont assignés. On distingue: le ton bas, indiqué ici par un accent grave ( ` ), le ton moyen, représenté par l'absence d'accent (-) et le ton haut, symbolisé par un accent aigu ( ´ ). En outre, ces tons lexicaux peuvent permettre de distinguer, sur le plan syntaxique, les morphèmes auxquels ils sont assignés. C'est ainsi que grâce aux tons haut et bas on peut distinguer entre *na* l'auxiliaire de temps servant à marquer le futur, et *nà* le morphème aspectuel permettant de signifier l'imminence de l'action exprimée par le verbe (voir Kinyalolo (1992) pour la discussion sur les constructions prospectives en fongbe).

à la question suivante: les langues diffèrent-elles de façon imprévisible ou partagent-elles certaines propriétés universelles?

Deux approches sont nécessaires pour répondre à cette question. Premièrement, la linguistique doit se consacrer à la description détaillée de différentes langues afin d'écrire des grammaires particulières et, deuxièmement, elle doit formuler à partir de ces grammaires particulières les propriétés universelles que partagent les langues en vue d'établir une grammaire universelle. Le présent travail se situe dans le cadre de la première étape. S'il est vrai que nous n'avons nullement la prétention d'écrire une grammaire définitive du gungbe, il n'en demeure pas moins que nous avons le souci de montrer, grâce aux outils que nous offre la théorie dite des "Principes et Paramètres"<sup>3</sup> comment nous pouvons rendre compte de certains processus syntaxiques observés dans cette langue.

Dans cette section introductive, nous nous consacrons à une description de l'ordre des mots en gungbe et nous proposons une analyse qui stipule que l'ordre de base suit le schéma sujet-verbe-objet. Autrement dit, toutes les structures sont du type spécificateur-tête-complément et les alternances qu'on peut observer en structure de surface (SS) découlent obligatoirement de l'application de principes grammaticaux qui imposent le déplacement des constituants ou des têtes vers une position adéquate, (Kayne (1994)).

Les phrases citées en (1) ci-dessous, illustrent le fait que, dans les principales, l'ordre de surface suit le schéma sujet-verbe-objet (SVO).

- (1) a. Kòfí zé wémà ló  
Kofi prendre-PERF livre Dét  
S V O  
'Kofi a pris le livre'
- b. Kòfí zé wémà ló xlan Àsɪba  
Kofi prendre-PERF livre Dét vers Assiba  
S V O OI  
'Kofi a envoyé le livre à Assiba'
- c. \*Kòfí wémà ló zé xlan Àsɪba  
Kofi livre Dét prendre vers Assiba  
S O V OI

Quant aux exemples en (2), ils montrent que ce schéma est aussi respecté dans les propositions subordonnées (cf. 2a), interrogatives (cf. 2b) ou négatives (cf. 2c).

---

<sup>3</sup> Adapté de l'anglais 'Principles and Parameters Theory'.

- (2) a. Kòfí d̀̀ na Àsìba [<sub>CP</sub> d̀̀ K̀̀j́ ná wa wéx̀̀m̀̀]  
Kofi dire-PERF à Assiba que Kojo FUT venir école  
'Kofi a dit à Assiba que Kojo viendra à l'école'
- b. Ḿ́nú wè d̀̀ na Àsìba [<sub>CP</sub> d̀̀ K̀̀j́ ná wá wéx̀̀m̀̀]  
qui FOC dire-PERF à Assiba que Kojo FUT venir école  
'qui a dit à Assiba que Kojo viendra à l'école'
- c. K̀̀j́ ma zé wémà ĺ na Kòfí  
Kojo Neg prendre-PERF livre Dét à Kofi  
'Kojo n'a pas donné le livre à Kofi'

Dans les phrases où le verbe se combine avec des morphèmes de temps et d'aspect, l'ordre SVO est également préservé, puisque les marqueurs de temps et d'aspect précèdent toujours le verbe suivi de son complément (cf. 3).

- (3) Kòfí ná ǹ̀ sà gbàdó mím̀̀  
Kofi FUT HAB vendre maïs grillé  
'Kofi vendra habituellement du maïs grillé'

A première vue, on pourrait interpréter les données ci-dessus en proposant que l'ordre de base du gungbe correspond au schéma SVO propre aux langues où la tête précède toujours le complément (français, anglais, etc.). Cependant, une telle conclusion serait hâtive, car en dehors des propriétés SVO qu'elle présente, la langue manifeste aussi certaines caractéristiques typiques des langues SOV.

Comme la plupart des langues gbe (fongbe, xwlagbe, ewegbe, etc.), le gungbe a la particularité de produire des DP (cf. 4a) et des PP (cf. 4b)<sup>4</sup> qui sont à tête finale dans la mesure où le complément nominal précède toujours le déterminant ou le morphème postnominal. Notons également que dans l'exemple (4b) le nom précède l'adjectif.

- (4) a. Távò ĺ  
table Dét  
'la table'

---

<sup>4</sup> Voir la section 3 où nous proposons que des exemples comme (4b) ne devraient pas être considérés comme des PP véritables. Ce sont plutôt des constituants nominaux en ce sens que les éléments postnominaux tels que, jí, gló, m̀̀, k̀̀n, etc., peuvent être analysés comme des nominalisateurs plutôt que des postpositions authentiques. Toutefois, nous continuerons à désigner les morphèmes postnominaux par le terme **postposition** en opposition au terme **préposition** qui se réfère aux morphèmes prénominaux (d̀̀, na, xlan, etc.), qui se comportent comme de véritables prépositions.

- b. Távò jí  
table sur  
'sur la table'
- c. Távò xóxó  
table ancienne  
'ancienne table'

Sur la base des observations faites de (1) a (4), il a été proposé pour certaines langues gbe, une analyse ambivalente qui suggère que la structure de ces dernières implique certaines projections à tête finale (par exemple TP en fongbe) tandis que d'autres sont à tête initiale (AspP, VP en fongbe, voir Avolonto (1992a)).

Cependant, nous ne poursuivrons pas cette analyse ici. Nous adopterons plutôt l'idée que les langues ne varient pas de façon paramétrique quant à l'ordre de base. Autrement dit, toutes les structures doivent être du type spécificateur-tête-complément et tous les cas où le complément précède la tête doivent être analysés comme des exemples de mouvement du complément vers une position de spécificateur à la gauche de la tête (Kayne (1994)). De même, nous adopterons l'idée selon laquelle les NP compléments ou modifiés sont attirés vers la position de spécificateur de leur tête pour y être légitimés, (Koopman (1993)). Par ailleurs, nous admettrons qu'en gungbe, le mouvement vers la gauche est quelque peu généralisé à SS, car il concerne le verbe qui doit monter dans une tête aspectuelle pour y vérifier les traits d'aspect, tandis que les syntagmes nominaux sujet et objet doivent bouger dans le spécificateur de la projection d'accord correspondante pour y recevoir le cas.

Forts de ces hypothèses nous proposons aux sections 2-3-4 une analogie de Pollock (1989). Dans son analyse comparative du français et de l'anglais, Pollock (1989) propose que le système IP implique une structure complexe et articulée au sein de laquelle les traits de temps ou d'accord relèvent chacun d'une tête fonctionnelle qui projette son propre schéma X-barre. L'analyse que nous proposons dans les sections 2-3-4 suit la tradition "pollockienne" en postulant l'éclatement du DP du IP et du CP gungbe en une succession de têtes fonctionnelles qui réalisent leur propre schéma X-barre et sont le point d'ancrage de certains traits grammaticaux appropriés. Quant à la section 5, elle est un résumé de l'analyse présentée tout au long de cet article.

## *2. Tête finale ou tête initiale?*

L'observation des phrases présentées en (4) ci-dessus nous a montré que le gungbe manifeste des DP et des PP où le complément nominal précède toujours le déterminant (cf. 4a) ou le morphème postnominal (cf. 4b). Contrairement à

Brousseau & Lumsden (1992)<sup>5</sup> qui postulent une structure à tête finale pour des cas similaires en fongbe, nous proposons plutôt une analyse des DP et PP gungbe en termes de structures à tête initiale.

*2.1. A propos de l'éclatement du DP*

Les phrases ci-dessous montrent qu'en gungbe le nom précède obligatoirement le déterminant (cf. 5a), le démonstratif (cf. 5b), le numéral (cf. 5c), le marqueur du nombre (cf. 5d). Dans les constructions génétives comme en (5e), le nom complément précède le marqueur du génitif *sín* qui à son tour précède le nom tête<sup>6</sup>. Notons, par ailleurs, que dans les exemples (5a-e), le déterminant, le démonstratif, le numéral ainsi que le marqueur du nombre peuvent être combinés selon l'ordre strict Nom(tête)-Nral-Dém-Dét-Num (cf. 5f) ou l'ordre Nom(complément)-Poss-Nom(tête)-Nral-Dém-Dét-Num (cf. 5g).

- (5) a. àgása ló  
      crabe Dét  
      'le crabe'  
      b. àgása éhé  
      crabe Dém  
      'ce crabe'  
      c. àgása àtòn  
      crabe Nral  
      'trois crabes'  
      d. àgása lé  
      crabe Num  
      'les crabes'  
      e. agasa sín àfò  
      crabe Poss patte

---

<sup>5</sup> Voir également Lefebvre (1995) pour une proposition similaire en fongbe.

<sup>6</sup> Le Gungbe manifeste également des constructions génétives qui incluent le marqueur *tòn*. Dans ces cas, le nom tête précède le nom complément suivi du marqueur du génitif *tòn* comme illustre ci-dessous.

afò      ɔgɪsa      tòn  
patte    crabe    Poss  
'patte de crabe'

Voir Kinyalolo (1995) pour la discussion des marqueurs du génitif en Fongbe, une langue du groupe Gbe.

- ‘patte de crabe’  
f. àgásá àtòn éhé ló lé  
crabe Nral Dém Dét Num  
‘ces trois crabes ci’  
g. àgásá sín àfò àtòn ló lé  
crabe Poss patte Nral Dem Dét Num  
‘ces trois pattes de crabe’

Pour rendre compte de ces données nous adopterons l’hypothèse que l’ordre de surface que l’on observe dans les DP gungbe, découle de la satisfaction d’un critère général de légitimation. Ce critère peut être formulé par analogie aux critères Wh; Neg; Focus; Topic; etc., qui ont été proposés dans la littérature ces dernières années (Rizzi 1995-1996; Haegeman 1995, Brody 1990 ainsi que les travaux subséquents). Le critère général de légitimation est défini comme suit:

- (6) A/ une tête  $X^0$  marquée [+f] doit être dans une configuration de spécificateur-tête avec un XP spécifié [+f].  
B/ un syntagme XP marqué [+f] doit être dans une configuration de spécificateur-tête avec une tête spécifiée [+f]<sup>7</sup>.

Par ailleurs nous admettrons que la hiérarchie respectée par les catégories syntaxiques qui composent le DP est fixée par la grammaire universelle selon l’ordre déterminant-démonstratif-adjectif, (Hawkins (1983))<sup>8</sup>. Si l’analyse de Hawkins est vérifiée, alors on peut en déduire que les variations de surface observées à travers les langues sont le résultat de l’application en structure de surface (SS) ou en forme logique (LF) du critère général de légitimation (6).

---

<sup>7</sup> Cette proposition a été faite à l’origine par Sportiche (1992) qui écrit ceci:

- a. A [+F] head must be in spec/head relationship with a [+F] XP  
b. A [+F] XP must be in a spec/head relationship with a [+F] head.

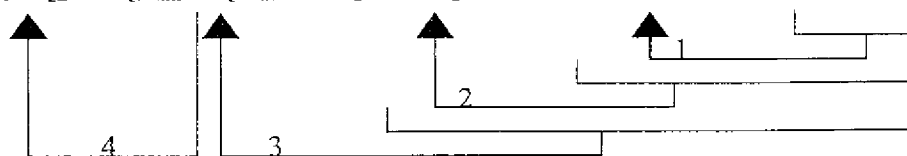
L’idée de Sportiche peut être également réinterprétée en terme de vérification de traits (checking) comme le propose Chomsky (1995) dans son programme minimaliste. Le choix entre la formulation utilisée ici et celle dite minimaliste nécessite une étude plus détaillée qui du reste dépasse largement le cadre de cet article.

<sup>8</sup> Se fondant sur une étude typologique de plus d’une centaine de langues, Hawkins arrive à la conclusion que lorsque, dans une langue, un ou plusieurs modificateurs (ex. démonstratif, numéral et adjectif) précède le nom, ils sont toujours réalisés dans l’ordre fixe: démonstratif, numéral, adjectif. Par contre, lorsque les modificateurs suivent le nom, l’ordre d’occurrence est soit le même, soit exactement l’opposée, c’est-à-dire adjectif, numéral, démonstratif.

Dans le cas du gungbe, nous sommes donc amenés à la conclusion que les NP compléments doivent bouger dans le spécificateur de leurs têtes ( $D^{\circ}$ ,  $\text{Num}^{\circ}$ ) où ils sont légitimés, entre autres, pour les traits [ $\pm$ spécifique], [ $\pm$ pluriel], etc.<sup>9</sup>. Si tel est le cas, alors deux types d'hypothèses se prêteraient à l'analyse de (5f).

La première, consiste à proposer que les éléments précédents le nom sont des têtes fonctionnelles qui projettent leur schéma X-barre selon l'ordre de base déterminant-nombre-démonstratif-numéral (cf. 7a). Dans ce cas, la structure (5f) peut être dérivée par le mouvement successif du NP àgasa vers le spécificateur du  $\text{NralP}$ , puis de  $\text{NralP}$  (àgasa àtòn) vers le spécificateur du  $\text{DémP}$ , puis du  $\text{DémP}$  (àgasa àtòn éhé) vers le spécificateur du  $\text{NumP}$ , et finalement vers le spécificateur du DP pour former (àgasa àtòn ehe ló lé), (cf. 7b).

- (7) a. [DP ... [ $D^{\circ}$  ló [NumP ... [ $\text{Num}^{\circ}$  lé [ [DémP ... [ $\text{Dém}^{\circ}$  éhé [NralP ... [Nral $^{\circ}$  àtòn [NP 12.15a]]]]]]]]]]]  
 b. [DP ... [ $D^{\circ}$  ló [NumP ... [ $\text{Num}^{\circ}$  lé ... [DémP ... [ $\text{Dém}^{\circ}$  éhé [NralP ... [Nral $^{\circ}$  àtòn [NP agasa]]]]]]]]].



Pour des raisons d'espace, nous ne rentrerons pas dans les détails de cette analyse. Cependant, il convient de souligner qu'elle pose différents problèmes dont le plus important nous paraît être la proposition selon laquelle les modificateurs tels que les numéraux et les démonstratifs sont des têtes qui projettent leur propre schéma X-barre. En effet, une telle analyse est par exemple en contradiction avec l'analyse de Giusti (1992), (voir également Cinque (1994)) qui suppose que les démonstratifs occupent une position de spécificateur au sein de la projection étendue de N.

La deuxième hypothèse<sup>10</sup> est en quelque sorte une réécriture de la précédente en ce sens qu'elle consiste à supposer que, parmi les modificateurs (déterminant, marqueur du nombre, démonstratif, numéral), seuls le déterminant et le marqueur du nombre sont des têtes qui projettent leur propre schéma X-barre (Ritter (1992), Brousseau and Lumsden (1992), Kinyalolo (1995)). Par contre, les autres modificateurs (démonstratif, numéral, adjectif) occupent des positions de spécificateur de différentes projections fonctionnelles qui restent à déterminer. Pour

<sup>9</sup> Cette idée a été proposée par Kinyalolo (1995) en ce qui concerne la légitimation des NP au sein du DP en fongbe.

<sup>10</sup> Nous remercions le professeur Guglielmo Cinque pour sa collaboration et ses suggestions quant à cette idée.

des raisons de clarté, nous continuerons néanmoins à utiliser les étiquettes DémP et NralP pour désigner les projections fonctionnelles dont la position de spécificateur sert à accueillir respectivement les démonstratifs et les numéraux.

Une idée implicite à cette conception du DP est qu'en gungbe, le déterminant D° est uniquement marqué par les traits [ $\pm$ spécifique]. En effet, un syntagme nominal qui ne contient aucun déterminant (ex. àgasa 'crabe') s'interprète comme indéfini et non-spécifique<sup>11</sup>. Il s'en suit que le gungbe n'a pas d'article défini au sens traditionnel du terme, car le marqueur de spécificité n'est pas employé pour désigner des objets qui ne sont pas mentionnés au préalable dans le discours (comme par exemple, jíkù: la pluie, sùhwè: la lune, etc.)<sup>12</sup> tandis que le marqueur du nombre Num° est spécifié [ $\pm$ pluriel]. Etant donné que l'ordre d'occurrence du déterminant et du marqueur du nombre est toujours Dét-Num (cf. 8a-a') et qu'aucun élément ne peut intervenir entre eux (cf. 8b), on peut considérer qu'en gungbe, la tête D° (réalisée par ló) prend pour complément NumP, une projection maximale dont la tête Num° est manifestée dans la langue par lé, (cf. 8c). Si tel est le cas, toutes choses égales par ailleurs, on peut rendre compte de la structure (5f) en proposant que dans un premier temps NP bouge dans [spec YP] à la gauche du numéral et qu'ensuite toute la projection YP bouge dans la position de spécificateur [spec XP] à la gauche du démonstratif. Finalement, toute la projection XP ainsi remplie bouge successivement dans les positions de spécificateur du NumP et du DP où elle est légitimée pour les traits [ $\pm$ pluriel] [ $\pm$ spécifique], conformément au critère (6), (cf. 8d)<sup>13</sup>.

<sup>11</sup> Néanmoins, dans un contexte défini, le déterminant nul peut être interprété comme défini, mais non spécifique comme le montrent les exemples ci-dessous.

- a. kpón      jíkù      bé  
     regarde    pluie    commencer  
     'regarde! la pluie a commencé)
- b. jíkù      ló      hèn      àgá      mítòn    gblé  
     pluie    Dét    tenir    te      notre    gâter  
     'la pluie en question a gâté notre etc'

<sup>12</sup> A ce sujet, A. Zribi-Hertz & J.-F. Hanne (1995) propose qu'en bambara la structure du syntagme nominal implique trois têtes fonctionnelles, D° (la position du déterminant), Spf° (le lieu de réalisation du trait de spécificité) et Nb° (le lieu où se réalise le trait de nombre, singulier ou pluriel).

[DP [D° [Spf° [Spf° [NbP [NbP° [NP            ]]]]]]]

<sup>13</sup> Une alternative à cette solution serait de proposer (comme nous l'a suggéré Michal Starke) que, dans un premier temps, le nom se déplace via Num° dans la position de tête Y° à la gauche du numéral. Par la suite, tout le syntagme YP bouge dans [spec XP] à la gauche du



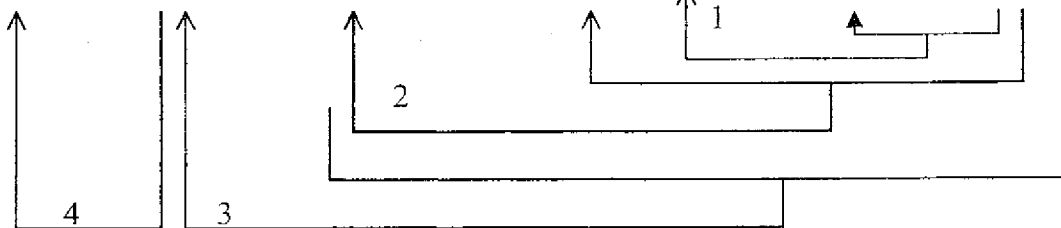
(8) a. távò ló lé  
 table Dét Num  
 'les tables'

a' \* távò lé ló  
 table Num Dét

b. \* távò ló éhé lé  
 table Dét Dém Num

c. [DP...[D° ló [NumP .....[Num° lé ]]]]

d. [DP...[D° ló [NumP...[Num° lé [XP...[X° ...[DémP éhé [YP...[Y°...[NraIP àtòu [NP[N àgásá]]]]]]]]]]]]]



Deux conclusions résultent de l'analyse que nous venons de proposer. L'une est que [spec NumP] est une porte de sortie pour XP dans son mouvement vers [spec DP]. Cela signifie, en d'autres termes, que les spécificateurs de D° et Num° appartiennent à la même chaîne. Par conséquent, si nous considérons qu'une tête et son spécificateur partagent le même indice, alors nous pouvons conclure que les traits [+pluriel] et [+spécifique] sont une propriété de la chaîne ainsi formée. Nous pouvons donc définir le critère de légitimation général sur les chaînes en stipulant qu'une catégorie marquée [+f] doit être dans une configuration de spécificateur-tête avec une tête dont la chaîne possède le trait [+f]. Par ailleurs, il ressort que D° et Num° sont dans une relation locale adéquate, car aucun autre élément ne peut intervenir entre eux. Aussi, concluons-nous que le critère général de légitimation est satisfait par le biais de la chaîne formée par le mouvement de XP à travers [spec NumP], [spec DP]. Le présent mécanisme ne requiert donc pas la présence physique de XP dans [spec NumP].

Non seulement la structure (8d) préserve l'ordre d'occurrence Dét-Num que nous avons illustré en (8a-a'), mais elle permet également de rendre compte

démonstratif. Finalement, toute la projection XP bouge successivement dans les spécificateurs de NumP et de DP pour y être légitimée. Le choix entre ces deux hypothèses nécessite une analyse plus approfondie de la structure du DP en gungbe et sort donc du cadre du présent article.

directement du fait qu'aucun élément ne peut intervenir entre le déterminant et le marqueur du pluriel (cf. 8b)<sup>14</sup>, car une telle intrusion briserait la chaîne formée et entraînerait la violation du critère général de légitimation.

L'autre conclusion à laquelle nous parvenons est que, compte non tenu des positions d'occurrence des démonstratifs et des numéraux, il existe dans le DP au moins deux autres projections, que nous nommons ici XP et YP. Cette idée est renforcée par le fait que dans les cas de NP modifiés par des adjectifs (voir l'exemple (4c) réécrit ci-dessous en (9a)) le nom modifié précède toujours l'adjectif. Cet ordre d'occurrence reste immuable même dans une structure qui implique plusieurs adjectifs comme en (9b). Par ailleurs, lorsque l'adjectif est associé aux autres modificateurs qui se réalisent dans le DP, l'ordre d'occurrence est N-Adj-Nral-Dém-Dét-Num (cf. 9c).

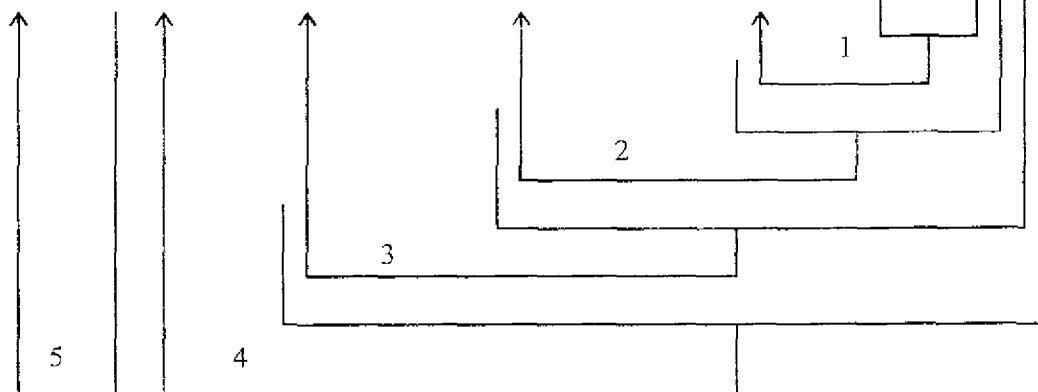
- (9) a. távò xóxó  
table ancienne  
'ancienne table'
- b. àvun yù d̀àxó ló lé  
chien noir gros Dét Num  
'les gros chiens noirs'
- c. àvun yù àtòn éhé ló lé  
chien noir trois Dém Dét Num  
'ces trois chiens noirs ci'

Supposons que l'ordre de base proposé en (7a) est vérifié et qu'à l'instar des autres modificateurs, (i.e. le démonstratif et le numéral), les adjectifs occupent une position de spécificateur (cf. Giusti (1992), Cinque (1994)). Alors, l'ordre N-Adj-Nral-Dém-Dét-Num manifesté par (9c) suggère qu'il existe à la gauche de l'adjectif une autre position de spécificateur [spec ZP] dans laquelle NP peut bouger. Suite à ce mouvement, toute la projection ZP bouge vers le spécificateur de la projection maximale YP qui se déporte vers la position de spécificateur de XP qui, à son tour, se déplace successivement dans les positions de spécificateur de NumP et DP, comme illustré en (10) ci-dessous:

---

<sup>14</sup> Voir Kinyalolo (1995) pour une proposition analogue pour le fongbe.

(10). [DP...[D° ló[NumP...[Num° lÉ[ XP...[X° [Dem c.ɔc[YP...[Y°[NraIP àtòɔn[ZP...[AP yù [NP àvun]]]]]]]]]]]]

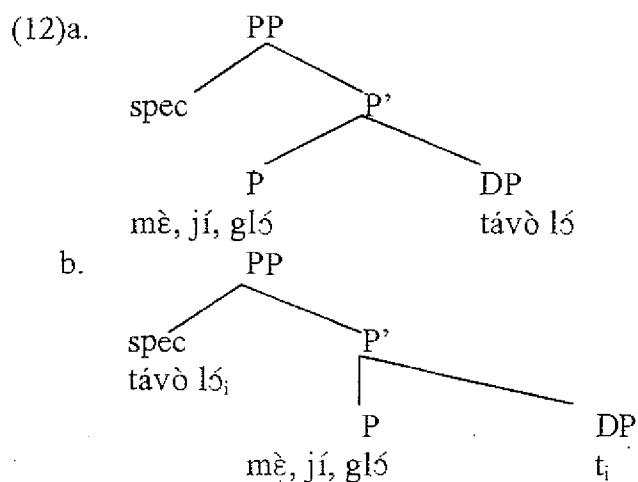


### 2.2. Les vrais faux PP du gungbe

Dans notre discussion à la section 1, nous avons montré grâce à l'exemple (4b) (quelque peu modifié ci-dessous en (11a)) que le gungbe manifeste des PP où le DP complément précède toujours la postposition. Comme le montre l'agrammaticalité de (11b), aucun autre élément ne peut intervenir entre le DP et la postposition, ce qui semble indiquer qu'ils font partie de la même catégorie.

- |      |    |                             |         |                  |
|------|----|-----------------------------|---------|------------------|
| (11) | a. | távò                        | xóxó    | lɔ jí / glɔ      |
|      |    | table                       | vieille | Dét sur/sous     |
|      |    | 'sur/sous l'ancienne table' |         |                  |
|      | b. | *távò                       | lɔ      | xóxóɔ glɔ        |
|      |    | table                       | Dét     | vieille sur/sous |

Une façon de rendre compte de ces données serait de postuler une variante de l'hypothèse formulée précédemment en supposant que les DP doivent bouger vers la position du spécificateur de la postposition où ils sont légitimés, (i.e. où ils reçoivent le cas). Si tel était le cas, cela impliquerait que (12a) correspond à la représentation de la structure de base d'une phrase comme (11), tandis que (12b) serait l'illustration de la structure de surface.



Cependant, les choses semblent tout de suite un peu plus complexes, lorsqu'on considère la distribution des syntagmes postpositionnels (cf. 11) par rapport aux syntagmes prépositionnels illustrés en (13a) ci-dessous. Comme nous l'avons vu dans le cas des postpositions, l'agrammaticalité de (13b), montre qu'aucun élément ne peut être intercalé entre la préposition et le DP complément. Là aussi, cela pourrait être un argument en faveur de l'idée que la préposition et le DP forment une même catégorie.

- (13) a. *Kòfí zé kwé xlán Àsíbá*  
 Kòfí prendre-PERF argent Prép Assiba  
 'Kofi a envoyé de l'argent à Assiba'
- b. \**Kòfí zé kwé xlán sò Àsíbá*  
 Kòfí prendre-PERF argent Prép hier Assiba

Une des singularités du gungbe est que les prépositions ainsi que les postpositions peuvent être réalisées simultanément dans la phrase. Dans l'exemple (14a) par exemple, le nom *távò* suit immédiatement la préposition *dó* et précède la postposition *jí*, mais comme l'indique (14b), aucun élément ne peut intervenir entre la préposition et le syntagme postpositionnel qui lui succède immédiatement.

- (14) a. *Àsíbá zé kwé d távò ló jí*  
 Assiba mettre-PERF argent Prép table Dét Post  
 'Assiba a mis de l'argent sur la table'
- b. \**Àsíbá zé kwé dó sò távò ló jí*  
 Assiba mettre-PERF argent Prép hier table Dét Post

Aussi, une telle construction pose-t-elle le problème de la fonction des morphèmes prépositionnels et postpositionnels. S'agit-il d'une simple reduplication

ou sommes-nous en présence de deux types de morphèmes auxquels sont associés deux rôles syntaxiques distincts?

Dans la présente analyse, nous proposons qu'il s'agit en effet de deux types de morphèmes ayant une fonction syntaxique distincte. Les exemples suivants de constructions à focus montrent clairement que lorsqu'il y a mouvement, les postpositions (i.e., *mè*, *jí*, *gló*, etc.) doivent toujours bouger avec leur DP<sup>15</sup> complément à la gauche du marqueur de focus *wè* (cf. 15a), tandis que les prépositions (*ḍó*, *na*, *xlan*, etc.) ne peuvent que rester dans leur position de base (cf. 15b). Autrement dit, les postpositions se comportent comme les déterminants puisqu'elles ne peuvent jamais être séparées de leur DP (cf. 15a'). Quant aux prépositions, elles sont tout l'inverse des postpositions, car elles doivent impérativement rester dans leur position de base et ne peuvent en aucun cas suivre leur DP complément dans son mouvement dans la phrase (cf. 15b'). Il va sans dire que lorsqu'il y a cooccurrence d'une préposition et d'une postposition, seule cette dernière peut bouger avec le nom (cf. 15c).

- (15) a. *távò ló jí wè Àsíbá xé --*  
 table Dét Post FOC Assiba monter-PERF  
 'Assiba est montée SUR LA TABLE'
- a'. \**távò ló wè Àsíbá xé -- jí*  
 table Dét FOC Assiba monter-PERF Post
- b. *Àsíbá wè Kòfí zé kwé xlan --*  
 Assiba FOC Kòfí prendre-PERF argent Prép  
 'Kofi a envoyé de l'argent à ASSIBA'
- b'. \**xlan Àsíbá wè Kòfí zé kwé --*  
 Prép Assiba FOC Kofi prendre-PERF argent
- c. *távò ló jí wè Àsíbá zé kwé ḍó --*  
 table Dét Post FOC Assiba mettre-PERF argent Prép  
 'Assiba a mis l'argent SUR LA TABLE'

Dans la phrase (16a), le verbe *fɔn* 'se lever' est immédiatement suivi du syntagme prépositionnel *sòn zàn ló jí* 'du lit'. Les exemples (16b-c) montrent

---

<sup>15</sup> Nous ne tiendrons pas ici compte des cas de mouvement où la postposition reste dans sa position de base mais doit être précédée d'un pronom résomptif qui reprend le DP en mouvement comme ci-dessous:

*mótò ló, Àsíbá bíó é mè*  
 voiture Dét Assiba entrer-PERF elle Post  
 'La voiture, Assiba y est montée'

clairement que bien qu'il soit parfaitement acceptable d'intercaler un adverbe (cf. 16b) ou un objet direct (cf. 16c) entre le verbe et le syntagme prépositionnel, il est complètement impossible de faire de même avec le syntagme postpositionnel complément ou objet<sup>16</sup>. En effet, l'agrammaticalité des exemples (16d-e) suggère qu'il existe une contrainte d'adjacence entre le verbe et son syntagme postpositionnel objet, car aucun autre élément ne peut être inséré entre eux<sup>17</sup>.

- (16) a. mì fòn sòn zàn ló jí  
 vous lever-INJ Prép lit Dét Post  
 'levez-vous du lit'
- b. mì fòn hàdòkpóló sòn zàn ló jí  
 vou lever-INJ immédiatement Prép lit Dét Post  
 'levez-vous immédiatement du lit'
- c. mì fòn vî lè sòn zàn ló jí  
 vous lever-INJ enfant Num Prép lit Dét Post  
 'réveillez les enfants du lit'
- d. \*Kòfí bíó dèdè mótò mè  
 Kofi entrer-PERF doucement voiture Post  
 'Kofi est entré calmement dans la voiture'
- e. \*Kòfí zé dó távò jí yòvòzè lé  
 Kofi mettre-PERF Prép table Post orange Num

Cet état de chose suggère que les syntagmes postpositionnels doivent occuper une position où ils sont gouvernés. En l'occurrence, ils se réalisent dans la même position que les DP objets, c'est-à-dire dans une position casuelle<sup>18</sup> (Chomsky

<sup>16</sup> Par les termes "syntagme postpositionnel" objet, nous entendons ceux qui se trouvent immédiatement à la droite du verbe, comme en (17b) ci-dessus.

<sup>17</sup> De ce point de vue, il existe entre le verbe *gungbe* et son syntagme postpositionnel complément une relation d'adjacence qui rappelle celle observée (et largement discutée dans la littérature) pour le verbe anglais et son objet direct. A ce propos, voir Pollock (1989) pour une analyse du contraste entre le français et l'anglais, comme le montrent les exemples ci-dessous:

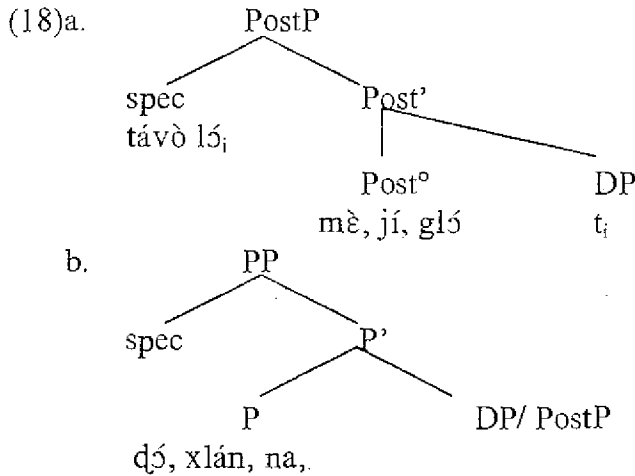
a. Jean voit souvent Marie  
 b. \*John sees often Marie

<sup>18</sup> Dans certaines constructions, les syntagmes postpositionnels occupent même une position de sujet:

tó mè nò klú mì  
 oreille Post HAB démange moi



la postposition, où il est spécifié pour les valeurs (sur, sous, intérieur, etc.) comme indiqué en (12b) réécrit ci-dessous en (18a). Quant aux syntagmes prépositionnels, ils peuvent être analysés selon la tradition (cf. 18b).



Ainsi donc, contrairement à ce qu'on aurait pu penser à l'observation des exemples cités jusqu'ici, le gungbe n'est pas une langue postpositionnelle au vrai sens du terme, mais plutôt une langue où les prépositions prennent comme complément des éléments nominaux qui ont la particularité de se déplacer à SS vers la position de spécificateur de leur tête, en l'occurrence, le déterminant (ló), le marqueur de pluriel (lé) et les nominalisateurs postpositionnels (jí, mè, gló, etc.).

### 3. Les marqueurs préverbaux

D'après les exemples cités en (19) ci-dessous, il apparaît que le gungbe est strictement une langue à sujet non-nul en ce sens que le sujet doit toujours être prononcé<sup>20</sup>. Par ailleurs, comme nous l'avions mentionné précédemment à la

<sup>20</sup> Sauf à la deuxième personne du singulier de l'impératif ou dans certaines constructions sérielles (Tossa (1993)) comme le montrent les exemples ci-dessous:

- a. \_\_\_ tón  
sors
- a'. mǐ tón  
vous sortez  
'sortez'
- b. Kǒfí xò mótò dé bó \_\_\_kù - ì bíó tò mè



section i le gungbe ne présente pas d'accord sujet-verbe en personne et en nombre. L'assignation de cas n'y est pas morphologiquement réalisée. C'est ainsi que, par exemple le verbe d'une phrase finie gungbe conserve toujours une forme invariable (exception faite de quelques cas de reduplication du verbe<sup>21</sup> et de cliticisation phonétique<sup>22</sup>). De même, la langue ne dispose d'aucun mécanisme d'affixation qui permette de signaler le temps ou le mode du verbe, ni d'aucune stratégie de construction passive.

- (19) a. \*(ún) xò wémà ló  
 1sg acheter-PERF livre Dét  
 'j'ai acheté le livre'
- b. \*(é) xò wémà ló  
 3sg acheter-PERF livre Dét  
 'il/elle a acheté le livre'
- c. \*(yé) xò wémà ló  
 3pl acheter-PERF livre Dét  
 'ils/elles ont acheté le livre'

En revanche, le gungbe comprend un certain nombre de marqueurs préverbaux qui se réalisent toujours entre le sujet et le verbe (cf. 20a-d). En ce qui concerne les marqueurs de temps (na, Ø) et d'aspect (nò, tò), ils ont pour rôle de conférer au verbe une valeur temporelle [ $\pm$ futur] ou aspectuelle [ $\pm$ habituel], [ $\pm$ imperfectif], sans

---

Kofi acheter-PERF voiture Dét COORD conduire-PERF-la entrer pays intérieur  
 'Kofi a acheté une voiture et l'a conduite à travers le pays'

<sup>21</sup> La reduplication du verbe est observée dans les constructions imperfectives et se manifeste comme dans l'exemple ci-dessous.

Kòjò tò fùflù  
 Kojo IMPERF tourner  
 'Kojo est en train de tourner en rond' (voir 4.3 pour la discussion).

<sup>22</sup> Nous entendons par cliticisation phonétique les cas où un pronom phonétiquement réalisé par une voyelle s'attache au verbe qui le précède immédiatement.

- a. Kòjò xò ví ló  
 Kojo battre-PERF enfant Dét  
 'Kojo a battu l'enfant'
- b. Kòjò xò -e  
 Kojo battre-PERF-Cl  
 'Kojo l'a battu'

pour autant impliquer un changement dans la forme de base. L'inventaire des principaux marqueurs préverbaux de la langue est donné en (21)<sup>23</sup>.

- (20) a. Kòfí ná sà gbàdó mímè  
Kofi FUT vendre maïs grillé  
'Kofi vendra du maïs grillé'
- b. Kòfí nò sà gbàdó mímè  
Kofi HAB vendre maïs grillé  
'Kofi vend habituellement du maïs grillé'
- c. Kòfí tò gbàdó mímè sà  
Kofi IMPERF maïs grillé vendre  
'Kofi es en train de vendre du maïs grillé'
- d. Kòfí ná nò tò gbàdó mímè sà  
Kofi FUT HAB IMPERF maïs grillé vendre  
'Kofi sera en train de vendre du maïs grillé habituellement'

- (21) Les marqueurs préverbaux du gungbe
- |                        |    |
|------------------------|----|
| injonctif/conditionnel | ní |
| futur                  | ná |
| habituel               | nò |
| imperfectif            | tò |

Dans la section 2, nous avons proposé une analyse du DP en termes de succession de têtes fonctionnelles  $D^0$ -Num $^0$ -X $^0$ -Y $^0$ -Z $^0$  qui projettent leur propre schéma X-barre. En suivant cette idée et à la lumière de Pollock (1989)<sup>24</sup> nous

---

23 Cette liste n'est pas exhaustive et ne concerne donc pas les marqueurs préverbaux tels que *na-wa* qui désigne le futur indéfini ou les marqueurs préverbaux adverbiaux comme *kò* qui indique l'antériorité (voir Avolonto (1992), Lefebvre (1995) pour l'analyse de ces marqueurs en fongbe).

24 L'idée que nous développons ici a été proposée à l'origine par Pollock (1989). Ce dernier observe que dans certaines langues naturelles telles que le français, le verbe se déplace pour prendre ses marques de flexion comme en (b). En outre, la distribution du verbe par rapport à la négation et aux adverbes (c) et (d) suggère fortement un mouvement du verbe vers une position intermédiaire différente de INFL. L'exemple (a) représente l'ordre de base.

- a. [<sub>IP</sub>NP I ([<sub>Neg</sub> pas]) [<sub>VP</sub> (Adv) V ...]]  
b. Jean mangera du riz  
c. Jean n'aime pas Marie  
d. Jean embrasse souvent Marie

essayerons de rendre compte de la distribution et du rôle syntaxique des marqueurs préverbaux, en proposant une structure plus articulée et plus riche où le noeud IP n'apparaît plus comme le "mégacentre" des traits de temps, d'aspect, et d'accord. De fait, nous présentons une analyse où chacun des traits de temps, d'aspect et d'accord qui peuvent être associés à INFL représente la tête fonctionnelle des projections maximales TP, AspP et AgrP. Nous admettrons également que les structures négatives mettent en jeu une projection maximale dite NegP hôte du morphème de négation má, l'équivalent de *ne* en français, (voir Pollock (1989), Haegeman & Zanuttini (1991), Haegeman (1995), Zanuttini (1991)). C'est dans ce cadre que nous sommes amenés à distinguer entre les marqueurs préverbaux du système IP et ceux du système CP en gungbe.

### *3.1. Les marqueurs préverbaux du système IP*

Les marqueurs préverbaux présentés en (21) ci-dessus peuvent être regroupés dans deux catégories. La première comprend les marqueurs préverbaux propres au système IP (par exemple, ná (futur), nò (habituel), tò (imperfectif)). Ce sont la spécification de traits de temps et d'aspect directement réalisés dans le système IP. Quant à la deuxième catégorie, elle inclut les marqueurs qui relèvent du système CP où ils se manifestent et peuvent incarner, entre autres, les spécifications mode/temps. C'est le cas, par exemple, de ní (injonctif/conditionnel)<sup>25</sup>. Consacrons-nous dans un premier temps aux marqueurs préverbaux du système IP, c'est-à-dire les marqueurs du futur, de l'habituel et de l'imperfectif.

#### *3.1.1. Les marqueurs de temps ná, Ø et la projection TP*

En gungbe il n'existe qu'un seul marqueur de temps ná, qui est morphologiquement réalisé. ná est dépourvu de contenu descriptif, mais à une valeur sémantique et syntaxique, car il sert à marquer le futur et occupe une position fixe dans la phrase (cf. 22).

---

L'analyse de ces données a amené Pollock (1989) à la conclusion que le noeud IP est une structure bien plus complexe où les ensembles de traits de temps, ou d'accord impliquent chacun une projection fonctionnelle. Point n'est besoin de souligner ici qu'au cours de ces dernières années, l'idée de Pollock a été beaucoup exploitée. Cela a permis une meilleure analyse du système du IP et plus récemment de la couche CP (Rizzi (1995), etc.).

<sup>25</sup> Le système CP comprend également d'autres marqueurs comme le marqueur de focus (wè) ou le marqueur de topic (yà). Voir Aboh (1995-1996) et Aboh (thèse en cours) pour la discussion.

- (22) Àsíbá ná xò wémà ló  
 Assiba FUT acheter livre Dét  
 'Assiba achètera le livre'

Par contre, les autres temps, (en l'occurrence le passé et le présent) ne sont pas réalisés morphologiquement. C'est ainsi que la notion du présent ou du passé procède parfois de l'interprétation d'un adverbe de temps ou d'un aspect. Les phrases (23a-c) en sont l'illustration.

- (23) a. Àsíbá tón òn  
 Assiba sortir-PERF maintenant  
 'Assiba vient de sortir'
- b. Àsíbá gò sò (dè wa yì)  
 Assiba revenir-PERF jour (qui passer-PERF)  
 'Assiba est revenue hier'
- c. Àsíbá na gò sò  
 Assiba FUT revenir jour  
 'Assiba reviendra demain'

Au vue des phrases ci-dessus, nous pouvons conclure que le gungbe ne dispose que d'un seul marqueur de temps phonétiquement réalisé: le marqueur du futur. Quant aux temps présent et passé, que nous résumons ici sous le trait [-futur], nous proposons que leur interprétation découle soit des adverbes de temps, soit de l'aspect perfectif qui peut être associé par défaut à une structure qui ne contient aucun marqueur préverbal (cf. 23d). Chose étonnante, l'aspect perfectif (qui donne lieu à une lecture au passé) est systématiquement assigné aux verbes dynamiques (cf. 23d ci-dessous), tandis que les verbes d'état reçoivent une lecture au présent, (cf. 23e).

- (23) d. tò gǎn mí tòn xò àgà hún  
 pays chef 1pl Poss acheter-PERF haut engin  
 'notre Chef d'Etat a acheté un avion'
- e. tò gǎn mí tòn nyó Jak Cirak  
 pays chef 1pl Poss connaître Jacques Chirac  
 'notre Chef d'Etat connaît Jacques Chirac'

Il ressort clairement de ces constructions qu'en l'absence de toute spécification adverbiale, ou autre, une phrase dont le marqueur de temps est phonétiquement nul ne peut jamais correspondre à une action ou une scène dont le temps de référence est le futur. Toutes choses égales par ailleurs, une phrase dont les marqueurs de temps ou d'aspect sont phonétiquement réalisés ne peut jamais susciter une lecture au passé. On comprend donc pourquoi dans les exemples (23b-c), l'adverbe sò, qui

signifie littéralement 'jour d'avant ou jour d'après', prend la valeur interprétative 'hier' ou 'demain', selon que T° est non prononcé, c'est-à-dire marqué [-futur], ou réalisé comme na donc spécifié pour le trait [+futur]. Nous en déduisons que T° ne représente en aucun cas une position vide dans la structure du gungbe. Il est toujours marqué pour l'un ou l'autre des traits [ $\pm$ futur]. En conséquence, lorsque le trait [-futur] est déclenché, T° est réalisé par  $\emptyset$ , un morphème phonétiquement nul. Par contre, lorsque le trait [+futur] est activé, il est phonétiquement réalisé par na, le marqueur du futur<sup>26</sup>. La question qui reste à résoudre maintenant est celle du niveau où le noeud TP est réalisé dans la structure gungbe.

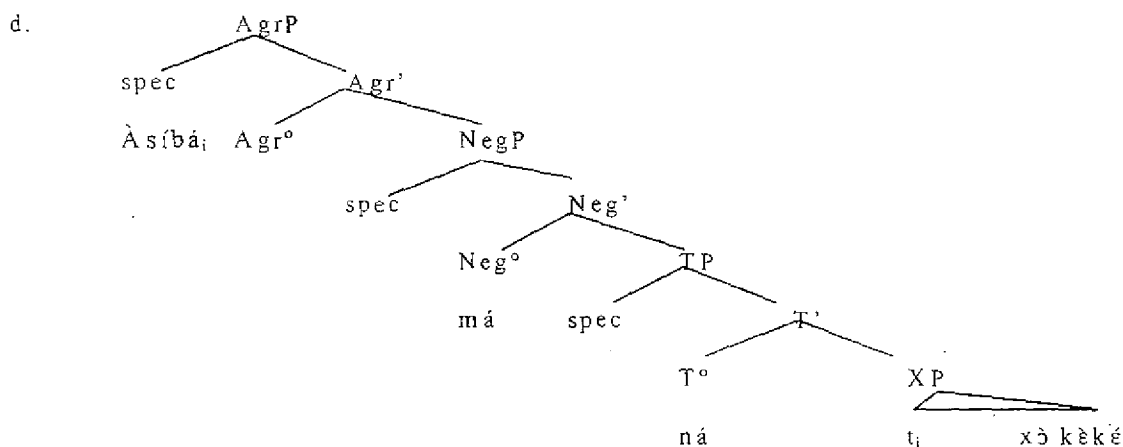
En effet, comme nous pouvons le remarquer en (24a) le marqueur du futur ná suit immédiatement le sujet et ne peut en être séparé que par le marqueur de négation má (cf. 24b-b'). De même, aucun autre élément ne peut être inséré entre le sujet et la négation (cf. 24c). Etant donné que le sujet précède toujours la négation má laquelle à son tour précède le marqueur de futur ná, nous proposons, par hypothèse, que le sujet est réalisé dans le spécificateur d'une projection fonctionnelle d'accord-sujet AgrP dont la tête Agr° prend pour complément un syntagme négatif NegP dont la tête Neg°, réalisée ici par má (Ouhalla (1990)<sup>27</sup>), prend à son tour pour complément une projection de temps TP. Il en résulte qu'une phrase comme (24b) peut être représentée comme en (24d) ci-dessous.

- (24) a. Àsíbá ná xò kèké  
Assiba FUT acheter vélo  
'Assiba achètera un vélo'  
b. Àsíbá má na xò kèké  
Assiba Neg FUT acheter vélo  
'Assiba n'achètera pas de vélo'  
b'. \*Àsíbá sò ná xò kèké  
Assiba demain FUT acheter vélo

<sup>26</sup> Voir Avolonto (1992) pour une proposition alternative en ce qui concerne la catégorie "temps" en fongbe.

<sup>27</sup> Ouhalla (1990) propose, en effet, que les langues suivent trois stratégies pour exprimer la négation. On dénombre les langues où la tête de la projection NegP est réalisée. Dans ce cas, la négation est exprimée par un élément préverbal (ex. má en gungbe). Dans d'autres langues la négation résulte d'un élément postverbal. Il s'agit des langues où le spécificateur de NegP est réalisé (ex. les dialectes de l'occitan). La troisième stratégie est celle des langues où la négation résulte à la fois d'un élément préverbal et d'un autre postverbal. Ce sont les langues où le spécificateur ainsi que la tête sont réalisés simultanément (ex. français).

c. \*Àsíba sò má ná xò kèké  
 Assiba demain Neg FUT acheter vélo



L'un des avantages de la structure (24d) est qu'elle rend non seulement compte directement de l'ordre de surface observé en (24b), mais qu'en plus, elle suggère fortement que T° n'est pas le candidat idéal pour l'assignation du cas nominatif en gungbe. En effet, si cela avait été le cas, la phrase (24b) serait agrammaticale parce qu'elle violerait le principe d'assignation de cas selon lequel l'assigneur (ici T°) doit se trouver dans une relation de spécificateur-tête avec l'assigné, (c'est-à-dire le sujet). Au contraire, nous proposons, conformément à la structure (24d), qu'en gungbe, c'est la tête d'accord Agr° qui assigne le cas nominatif au sujet. Par conséquent, les deux doivent se trouver dans une relation de spécificateur-tête. En poursuivant l'idée que la position de base du sujet correspond au spécificateur du VP, alors nous pouvons conclure que dans le but de vérifier les traits nominatifs, le sujet bouge de sa position de base pour atterrir en [spec AgrP] où ses traits sont identifiés.

Notez, par ailleurs, que la structure que nous adoptons ici présuppose que la projection fonctionnelle NegP domine TP, (cf. Belletti (1990), Pollock (1993), Haegeman (1995)). Cette hypothèse implique l'idée qu'il existe une relation intime entre NegP et TP dans la mesure où NegP doit être légitimée par TP (voir Zanuttini (1991) pour la discussion des structures impératives de l'italien). Cela revient à dire que lorsqu'une structure est dénudée de la projection temporelle (i.e. l'impératif), elle l'est également de NegP, l'inverse n'étant pas vérifié. En d'autres termes, si l'on considère qu'une structure peut s'aplatir progressivement de haut en bas (Rizzi

(1993)<sup>28</sup>, on peut en déduire que, lors d'une dérivation, il est possible d'outrepasser NegP et de réaliser TP, mais en aucun cas on ne peut donner du contenu à NegP en supposant TP absent.

Cette analyse semble corroborée par le fait qu'en gungbe (comme en italien), certaines structures supposées dénuées de TP (i.e. l'impératif) ne peuvent être construites ni avec le marqueur futur ná (cf. 25a-a'), ni grâce à l'insertion simple du morphème de négation má (cf. 25).

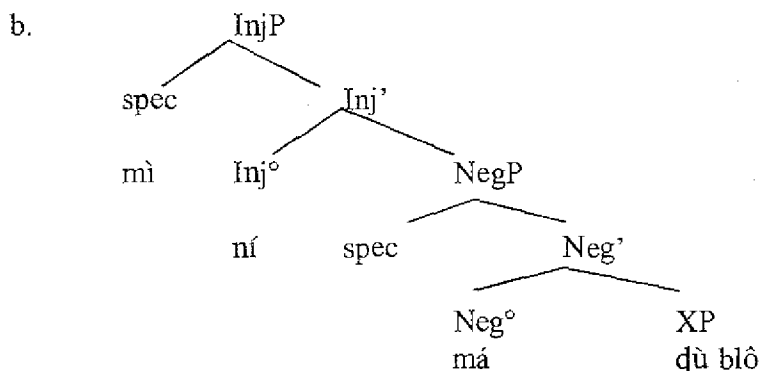
- (25) a. m̀ì            d̀ù  
          vous        manger-IMP  
          'Mangez'
- a'. \*m̀ì            ná            d̀ù  
              vous            FUT            manger-IMP
- b. \*m̀ì            má            d̀ù  
              vous            Neg            manger-IMP

Pour nier des phrases comme en (25a) la langue procède à l'utilisation de structures injonctives qui nécessitent la présence d'un morphème modal à force injonctive (notée ici InjP), ní qui, lorsqu'il est réalisé dans la structure, précède obligatoirement la négation, (cf. 26a). Une façon de rendre compte de ces cas serait de supposer que les constructions injonctives incluent nécessairement un morphème modal qui peut être réalisé par  $\emptyset$  ou par ní (Avolonto (1992b)). La présence de cette particule modale permet de légitimer NegP, et rend possible l'occurrence de ma (cf. 26a) (voir Kayne (1992), Pollock (1993) pour une alternative).

- (26) a m̀ì (ní) má d̀ù bl̀ò  
          vous Inj Neg manger pas  
          'ne mangez pas cela'

---

<sup>28</sup> L'idée ici est que lorsque dans une structure une projection inférieure est absente, celle qui la domine doit nécessairement être également absente.



Cependant, les choses ne semblent pas si simples, car comme le montre la phrase (26c) le morphème modal ní est incompatible avec le marqueur du futur ná.

- c. \*mì ní má ná d̀ù bl̀ò  
 vous Inj Neg FUT manger pas

En attendant de revenir sur ce fait ultérieurement dans la discussion (voir section 4.), nous admettrons que cette incompatibilité découle du fait que les phrases injonctives sont comme l'impératif ou le subjonctif, car elles aussi sont marquées [- temps] et n'incluent pas la projection TP (Beukema & Coopmans (1989)).

### 3.1.2. Les marqueurs d'aspect *ǹò*, *t̀ò* et la projection *AspP*

On distingue en gungbe trois constructions aspectuelles fondamentales: le perfectif, l'habituel et l'imperfectif. Les phrases présentées en (27) ci-dessous montrent que ces constructions nécessitent la réalisation de différents morphèmes (*ǹò* pour l'habituel et *t̀ò* pour l'imperfectif). Remarquons aussi que de ces trois constructions seul le perfectif ne dispose pas de morphème d'aspect morphologiquement réalisé dans la langue; nous reviendrons sur ce fait plus tard au cours de la discussion.

- (27) a. Kòfí z̀ùn vi l̀ó  
 Kofi injurier-PERF enfant Dét  
 'Kofi a injurié l'enfant'
- b. Kòfí ǹò z̀ùn vi l̀ó  
 Kofi HAB injurier enfant Dét  
 'Kofi injurie habituellement l'enfant'



- c. Kòfí tò zùnzùn<sup>29</sup> vi ló  
 Kofi IMPERF injurier-injurier enfant Dét  
 'Kofi est en train d'injurier l'enfant'

Comme on peut le constater dans les phrases ci-dessous, les morphèmes (de temps et d'aspect) que nous venons de décrire peuvent se combiner dans la phrase.

- (28) a. Àsíbá ná nò tò zùnzùn vi ló  
 Assiba FUT HAB IMPERF injurier-injurie enfant Dét  
 'Assiba sera habituellement en train d'injurier l'enfant'
- b. Àsíbá nò tò zùnzùn vi ló  
 Assiba HAB IMPERF injurier-injurier enfant Dét  
 'Assiba est habituellement en train d'injurier l'enfant'
- c. Àsíbá ná nò zùn vi ló  
 Assiba FUT HAB injurier enfant Dét  
 'Assiba injuriera habituellement l'enfant'
- d. Àsíbá ná tò vi ló zùn  
 Assiba FUT IMPERF enfant le injurier
- e. \*Àsíbá tò nò ná zùnzùn vi ló  
 Assiba IMPERF HAB FUT injurier-injurier enfant Dét

Les phrases (28a-c) montrent que, dans la structure, les morphèmes de temps et d'aspect ne sont pas en distribution complémentaire, car ils ne s'excluent pas mutuellement. L'agrammaticalité de la phrase (28e) illustre le fait que ces morphèmes doivent suivre un ordre strict dans la phrase, car le marqueur du futur précède toujours le marqueur de l'habituel *nò* lequel à son tour précède toujours le marqueur de l'imperfectif, comme c'est le cas en (28a).

Ces faits suggèrent fortement que les marqueurs de temps et d'aspect n'appartiennent pas à la même catégorie syntaxique, car les premiers occupent la position de tête de la projection temporelle, tandis que les autres réalisent la tête des projections aspectuelles. Cette idée est confirmée par le fait que le marqueur du futur peut être séparé des marqueurs d'aspect, comme illustré en (29a). Par ailleurs, le contraste manifesté par (29b-d) nous indique que l'occurrence simultanée des marqueurs d'aspect *nò* et *tò* ne découle pas d'une simple répétition de la projection aspectuelle. En fait, s'il est marginal d'intercaler un adverbe entre le marqueur de

<sup>29</sup> Voir la section 4.3 et les notes y afférentes pour la discussion sur l'imperfectif et la reduplication du verbe en gungbe.

l'habituel *nò* et le verbe (cf. 29b), il est totalement impossible d'insérer quoi que ce soit entre le marqueur de l'imperfectif *tò* et son complément (cf. 29c-d)<sup>30</sup>.

- (29) a. Àsíbá na gbé nò ðù lèsì ló  
 Assiba FUT tout au moins HAB manger riz Dét  
 'Assiba mangera habituellement tout au moins le riz'
- b. ? Àsíbá nò gbé ðù lèsì ló  
 Assiba HAB tout au moins manger riz Dét
- c. \*Àsíbá tò gbé ðùðù lèsì ló  
 Assiba IMPERF tout au moins manger riz Dét
- d. \*Àsíbá tò gbé lèsì ló ðù  
 Assiba IMPERF tout au moins riz Dét manger

Sur la base de ces observations et des conclusions précédentes, nous proposons que les morphèmes ici présentés (*ná*, *nò*, *tò*) sont la manifestation des têtes fonctionnelles  $T^{\circ}$ ,  $Asp^{\circ}1$  et  $Asp^{\circ}2$ . Ils constituent, à PF, la réalisation phonétique de certains traits de temps [+futur] et d'aspect [+habituel], [+imperfectif]. Cela nous amène, dans un premier temps, à établir une structure partielle du gungbe comme en (30) ci-dessous.

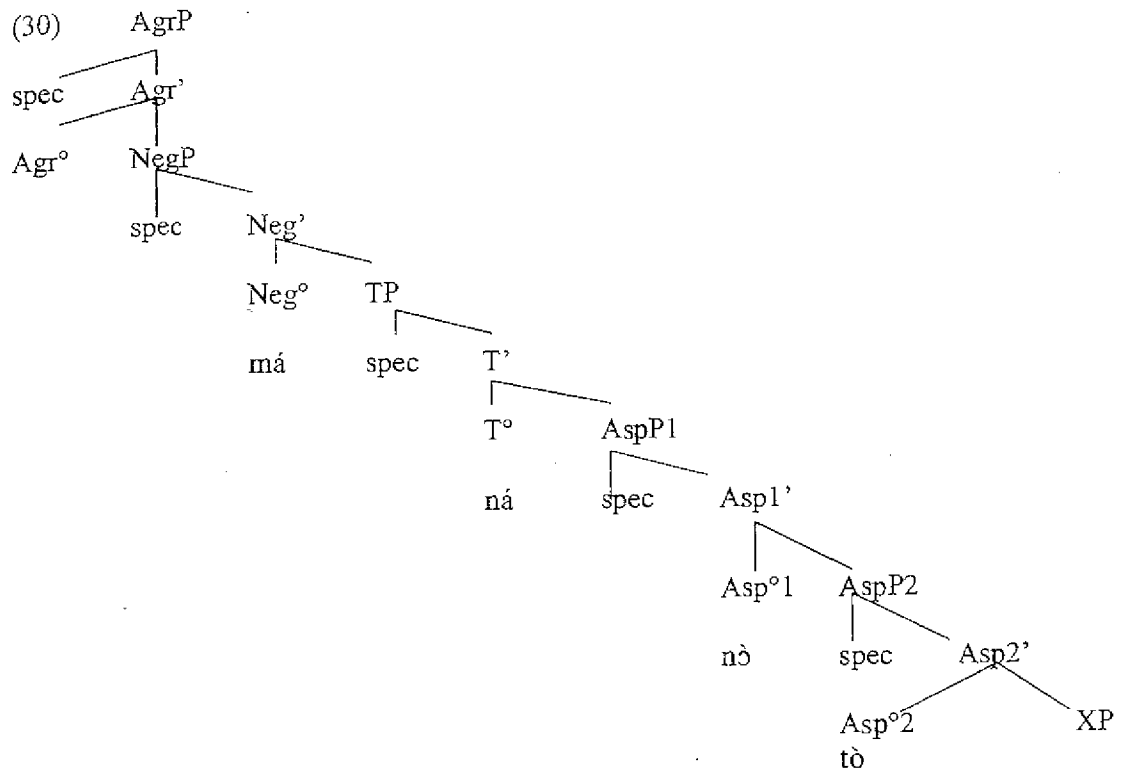
Comme nous pouvons le constater, la structure (30) fait appel à une inconnue  $\backslash P$  qui représente ici toute la partie intérieure de la structure où se réalisent le verbe et l'objet. Pour mieux comprendre la structure interne de cette partie, il nous apparaît important de nous concentrer tout d'abord sur l'imperfectif en gungbe.

### 3.2. *L'imperfectif en gungbe*

Dans les paragraphes précédents, nous avons montré que le gungbe construit la forme imperfective grâce à l'intervention du marqueur de l'imperfectif *tò*. Comme le lecteur a pu le constater en (29c-d), l'intervention de *tò* dans la phrase déclenche deux stratégies. L'une, la moins usitée, consiste en la reduplication du verbe et donne le schéma S *tò* V-V O comme illustré en (31a), tandis que l'autre, la plus courante, revient à antéposer l'objet dans une position préverbale, immédiatement à la droite de *tò* et à la gauche du verbe, d'où le schéma S *tò* OV, (cf. 31b). Comme on peut le noter dans les exemples ci-dessous, l'interprétation donnée à ces deux types de construction est strictement la même<sup>31</sup>.

<sup>30</sup> Nous reviendrons plus tard sur la discussion concernant les deux formes de l'imperfectif gungbe.

<sup>31</sup> Voir Aboh (thèse en cours) pour une discussion détaillée.



- (31) a. Àsfbá tò dín-dín wémá lɔ<sup>32</sup>  
 Assiba IMPERF chercher-chercher livre Dét  
 S to V-V O  
 ‘Assiba est en train de chercher le livre’
- b. Àsíbá tò wémá lɔ dín  
 Assiba IMPERF livre Dét chercher  
 S to O V  
 ‘Assiba est en train de chercher le livre’

Une généralisation que l'on peut établir tout de suite à l'observation de (31a-b) est que la reduplication du verbe est déclenchée si et seulement si ce dernier est immédiatement précédé de *tò*. En d'autres termes, il y a reduplication lorsqu'aucun autre élément ne se réalise ou ne peut être réalisé entre *tò* et le verbe. Cette hypothèse est corroborée par le fait que lorsque la forme imperfective implique un verbe intransitif, la reduplication est obligatoire comme le montre (31c) ci-dessous. De même, on observe que dans les constructions dites prospectives<sup>33</sup>, l'intervention du marqueur de l'imminence *nà* entre *tò* et le verbe, bloque la reduplication (cf. 31d). D'un autre côté, lorsqu'il s'agit d'un verbe transitif, l'intervention de *nà* empêche la reduplication, mais l'objet direct peut rester dans sa position de base (cf. 31e), ou précéder immédiatement *nà* (cf. 31f). Par contre, aucun élément ne peut être inséré entre *nà* et le verbe (cf. 31g)

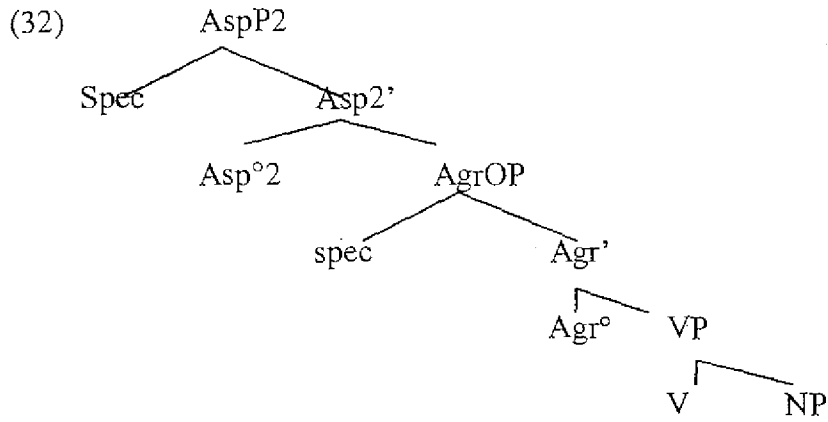
<sup>32</sup> Certains locuteurs n'aiment pas vraiment cette construction et lui préfèrent la deuxième stratégie, i.e. celle où l'objet précède le verbe. Cependant, tous les locuteurs reconnaissent que lorsque la phrase imperfective implique un pronom objet, seuls les trois personnes du pluriel peuvent précéder le verbe, tandis que les trois personnes du singulier doivent obligatoirement suivre la forme redupliquée du verbe.

- a. Àsfbá tò dín-dín m̀/ ẁ/ ì  
 Assiba IMPERF chercher moi/toi/lui  
 ‘Assiba me/te/le cherche’
- a'. \*Àsíbá tò m̀/ ẁ/ ì dín  
 Assiba IMPERF moi/toi/lui chercher
- b. Àsfbá tò dín-dín mí/ m̀/ yé  
 Assiba IMPERF chercher nous/vous/eux  
 ‘Assiba nous/vous/les cherche’
- b'. Àsíbá tò mí/ m̀/ yé dín  
 Assiba IMPERF nous/vous/eux chercher  
 ‘Assiba les cherche’

<sup>33</sup> Il s'agit de constructions où l'on annonce l'imminence de l'action (être sur le point de ...), voir Kinyalolo (1992) pour la discussion du fongbe.

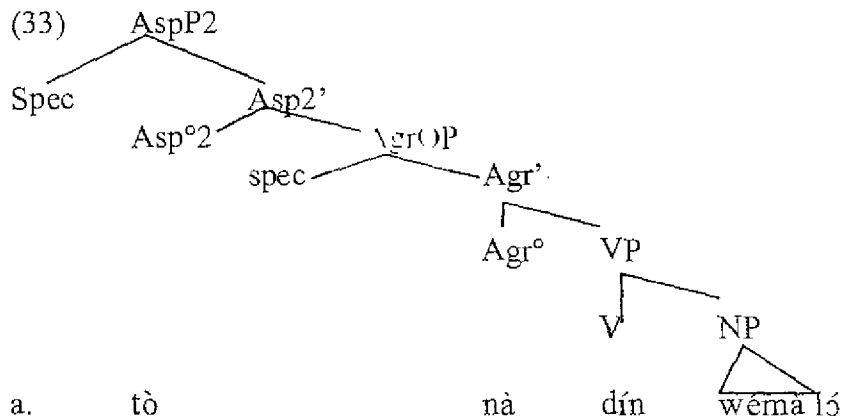
- (31) c. sìn      ló      tò      sàsà  
eau      Dét IMPERF      couler  
'l'eau est en train de couler'
- d. sìn      ló      tò      nà      (\*sì) sà  
eau      Dét      IMPERF      PROS      couler  
'l'eau est sur le point de couler'
- e. Àsíbá      tò      nà      dín (\*dín)      wémà ló  
Assiba      IMPERF      PROS      chercher      livre      Dét  
'Assiba est sur le point de chercher le livre'
- f. Àsíbá      tò      wémà      ló      nà      dín (\*dín)  
Assiba      IMPERF      livre      Dét      PROS      chercher  
'Assiba est sur le point de chercher le livre'
- g. \*Àsíbá      tò      nà      wémà ló      dín  
Assiba      IMPERF      PROS      livre      Dét      chercher

Pour rendre compte de ces données, nous avons proposé dans des travaux précédents (Aboh (1995)) que l'agrammaticalité de (31g) découle du fait que le marqueur de l'imperfectif a la capacité de créer un domaine aspectuel qui inclut le verbe et son objet. Ainsi une structure comme (31b) pouvait être analysée en terme de mouvement de l'objet vers la position d'accord-objet [spec AgrOP] suivi du verbe en Agr° (cf. 32a). Quant à la structure (31a), elle était considérée comme découlant de l'application d'une stratégie de copiage qui permettait de déplacer une copie du verbe en Agr°, laissant ainsi le verbe authentique dans sa position de base (32a'). Cette analyse était fondée sur deux hypothèses fondamentales. Premièrement, en l'absence du mouvement de l'objet, AgrOP se trouve vidé de tout contenu phonétique. Par conséquent, Agr° doit être légitimé par un autre élément phonétiquement réalisé, i.e. la copie du verbe. Deuxièmement, il n'existe pas de chaîne de cas en gungbe (Koopman (1992)) et la trace du verbe ne suffit pas pour garantir la survie de l'objet direct dans sa position de base.



- a. tò wémà lój dín<sub>i</sub> t<sub>i</sub> t<sub>j</sub>
- a'. tò dín<sub>i</sub> dín<sub>i</sub> wémà ló

Dans le cas des structures dites prospectives, elles pouvaient être analysées en supposant que le marqueur d'imminence *nà* est généré sous Agr°, bloquant ainsi le mouvement du verbe vers la gauche, comme semble le confirmer l'agrammaticalité de (33b). Le verbe restant dans sa position de base, plus rien n'empêche l'objet direct soit de survivre immédiatement à sa droite (en attendant de monter vers [spec AgrOP] à LF), soit de bouger en [spec AgrOP] à SS (cf. 33a-a').



- a'. tò wémà lój nà dín t<sub>i</sub>
- b. \*Àsíbá tò dín nà wémà ló  
 Assiba IMPERF chercher PROS livre Dét

Même si cette analyse semble raisonnable en ce qui concerne les données du gungbe elle se révèle quelque peu limitée lorsqu'on regarde de plus près les données du fongbe ou du gengbe, deux langues gbe qui partagent les mêmes constructions imperfectives que le gungbe. Observons les phrases fongbe (cf. 34a-b) et gengbe (cf. 34c-d) ci-dessous:

- (34) a. ún **\*(dò)** nu d̀ù **\*(wè)**  
 je IMPERF chose manger we  
 'je suis en train de manger'
- b. mí **\*(dò)** zizé è **\*(wè)**  
 nous IMPERF prendre le we  
 'nous sommes en train de le prendre'
- c. mù **\*(lè)** núpó pò **\*(ò)**  
 je IMPERF parole parler o  
 'je suis en train de parler'
- d. mù **\*(lè)** dódó è **\*(ò)**  
 je IMPERF planter le o  
 'je suis en train de le planter'

Il ressort des exemples en (34) que, contrairement au gungbe qui forme l'imperfectif grâce à un seul marqueur d'aspect, t̀ò, le fongbe et le gengbe utilisent ce que nous appelons des morphèmes discontinus (Hazoume (1990)) représentés ci-dessus en gras. Aucun de ces morphèmes ne peut être omis de la phrase imperfective, comme le montrent tous les exemples cités en (34). Par ailleurs, ces morphèmes sont aussi requis pour la stratégie de réduplication (cf. 34b, 34d).

Telle qu'elle est formulée ci-dessus, l'analyse proposée pour le gungbe ne peut véritablement rendre compte des données du fongbe et du gengbe. C'est là une constatation peu enthousiasmante, car nous sommes ici en présence de trois langues qui appartiennent non seulement à la même famille gbe mais, qui plus est, partagent un taux d'intercompréhension très élevé (voir Capo (1988) pour une analyse détaillée des langues gbe). Le fait que ces langues présentent donc des caractéristiques similaires quant aux constructions imperfectives ne peut être considéré comme le fruit du hasard. Par conséquent, il nous apparaît raisonnable de penser que l'analyse proposée pour l'une d'entre elles, doit pouvoir inclure les autres. C'est dans cette optique que nous essayerons de pousser plus loin l'analyse précédente.

Pour ce faire, nous proposons que le gungbe n'est pas une exception quant à l'utilisation d'un morphème discontinu. En d'autres termes, nous formulons l'hypothèse que les constructions imperfectives du gungbe s'apparentent à celles du fongbe ou du gengbe, dans la mesure où elles impliquent nécessairement un

morphème discontinu  $t\grave{o}$  -  $\emptyset$ . Si tel est le cas, alors la différence entre le gungbe et les autres langues se résume uniquement à la qualité prononcée ou non prononcée de la deuxième partie du marqueur de l'imperfectif<sup>34</sup> (cf. 35).

(35) gungbe:  $t\grave{o}$  -  $\emptyset$                       gengbe: le -  $\grave{o}$                       fongbe:  $d\grave{o}$  - wè

Si cette idée est justifiée, alors on peut procéder à une nouvelle analyse de l'imperfectif en gungbe en formulant les hypothèses suivantes:

- ◆ l'ordre S  $t\grave{o}$  O V est le résultat du mouvement de l'objet vers [spec AgrOP];
- ◆ la reduplication constitue une stratégie de légitimation de Agr<sup>o</sup> lorsque [spec AgrOP] est vide;
- ◆ le domaine aspectuel est un environnement nominal. Autrement dit, AgrOP et VP doivent appartenir à un ensemble strictement nominal;
- ◆  $t\grave{o}$  sélectionne une tête nominalisatrice Nom<sup>o</sup><sup>35</sup> qui est réalisée par  $\emptyset$ . Nom<sup>o</sup> projette son propre schéma X-barre et prend comme complément AgrOP<sup>36</sup>. Nous proposons qu'il existe une relation étroite entre Nom<sup>o</sup> (réalisé comme  $\emptyset$ ) et Asp<sup>o</sup><sub>2</sub> (réalisé par  $t\grave{o}$ ) en ce sens précis que Nom<sup>o</sup> doit être la tête d'un constituant qui appartient à une chaîne gouvernée par Asp<sup>o</sup><sub>2</sub><sup>37</sup>;

---

<sup>34</sup> Cette idée est corroborée par les faits observés dans d'autres langues gbe comme l'ajagbe, le xwagbe, le tofingbe, le xwedagbe, etc. Par ailleurs, comme me l'ont fait remarquer les Professeurs Capo et Tossa, la présence du morphème  $\emptyset$  se traduit en gungbe par une modification du ton ou de la dernière voyelle ou syllabe du verbe (ou du mot) en position finale de la phrase, voir Aboh (thèse en cours).

<sup>35</sup> En gengbe et en fongbe les têtes nominalisatrices Nom<sup>o</sup> sont respectivement  $\grave{o}$  et wè.

<sup>36</sup> L'intervention du marqueur de prospectif dans les exemples (31d-f) ci-dessus suggère que NomP manifeste une structure bien plus articulée qu'elle n'est présentée ici. En effet, le fait que l'objet précède  $n\grave{a}$  qui à son tour précède le verbe (S  $t\grave{o}$  O  $n\grave{a}$  V) pourrait être raisonnablement interprété comme la manifestation d'une projection fonctionnelle aspectuelle AspP<sub>3</sub> qui projette entre NomP et AgrOP. Cela signifierait en clair que le point d'insertion de l'objet antéposé dans les constructions imperfectives, n'est pas [spec AgrOP], comme proposé ci-dessus, mais une position de spécificateur précédant [spec AgrOP] (voir Aboh (thèse en cours)).

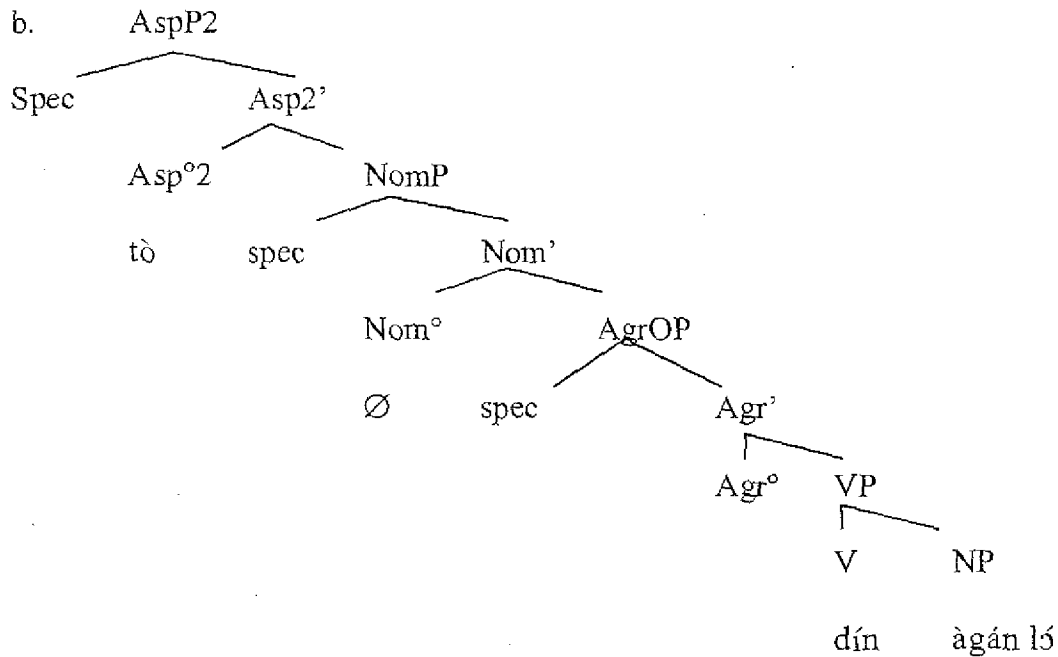
<sup>37</sup> Il s'agit ici d'une adaptation de Fabb (1992).



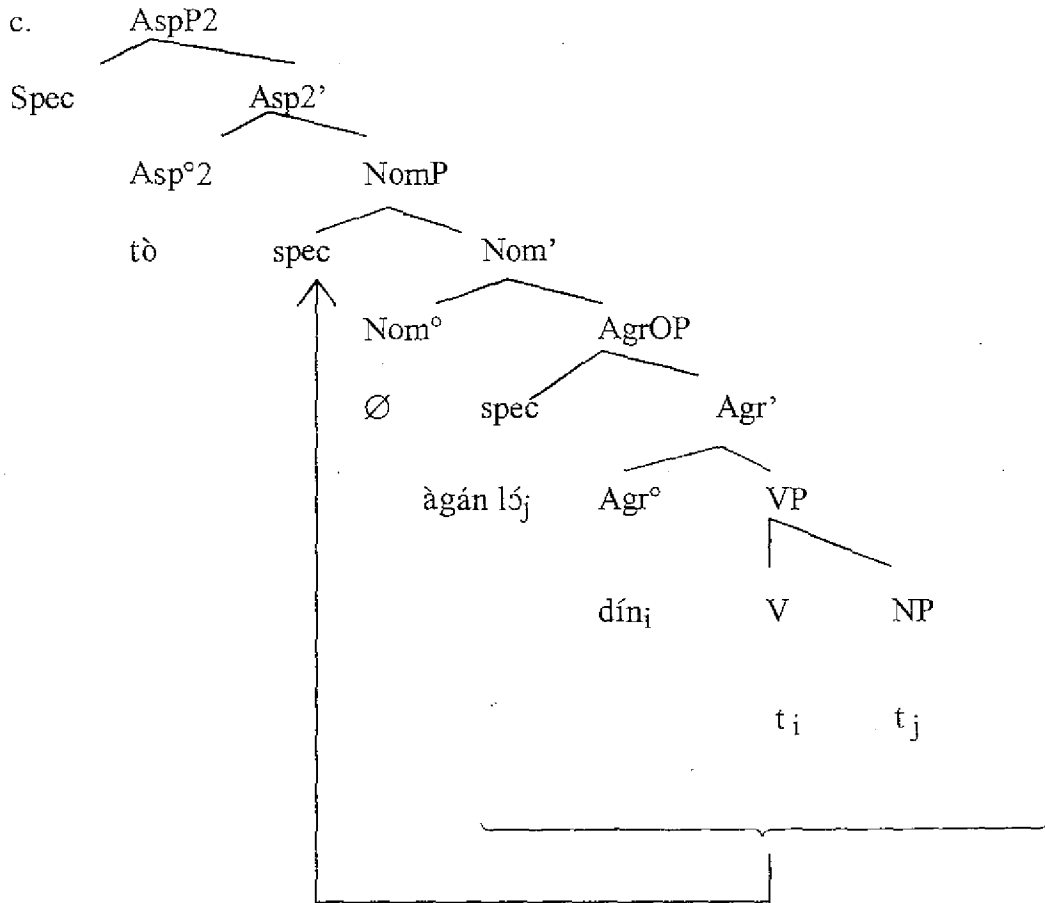
- ◆ les constituants nominalisés doivent se trouver dans une relation de spécificateur-tête avec une tête nominale<sup>38</sup>.

La combinaison de toutes ces hypothèses nous amène à une analyse des constructions imperfectives des langues gbe qui stipule qu'en structure profonde, une phrase comme (36a), peut être partiellement représentée comme en (36b). En structure de surface, le NP objet bouge en [spec AgrOP], tandis que le verbe se déplace en Agr<sup>o</sup> comme nous l'avions proposé précédemment. Cependant, étant donné que l'imperfectif requiert un domaine aspectuel nominal, AgrOP dans son ensemble doit se déplacer vers la position de spécificateur de Nom<sup>o</sup> pour créer une configuration de spécificateur-tête avec la tête nominalisatrice Nom<sup>o</sup> (cf. 36c).

- (36) a. Àsíbá      tò                      àgán      ló      dín  
          Assiba   IMPERF            pierre      Dét      chercher  
          'Assiba cherche la pierre'



<sup>38</sup> Notez que cette condition de légitimation s'accorde avec les faits décrits précédemment pour les DP et les syntagmes postpositionnels.



Hormis le fait que cette analyse permet de rendre compte des données du gungbe ainsi que des autres langues gbe en général, elle suggère une conclusion importante qui motive toute l'argumentation de cet article: en gungbe le NP objet se déplace toujours à la gauche du verbe pour rejoindre [spec AgrOP] où il reçoit le cas<sup>39</sup>. Or, comme nous l'avons vu pour les constructions non-imperfectives avec, par exemple, na (futur), nó (habituel), le verbe précède toujours l'objet (cf. 37a-b).

- (37) a. Kòfí ná dín gólù  
 Kofi FUT chercher or  
 'Kofi cherchera de l'or'

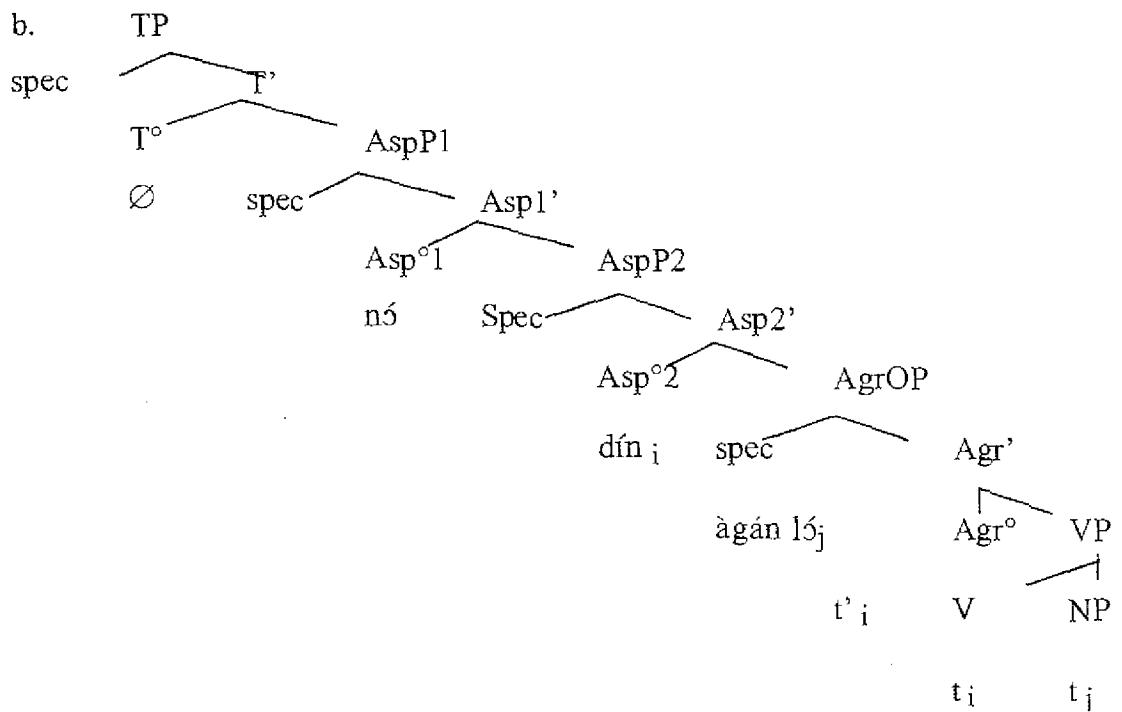
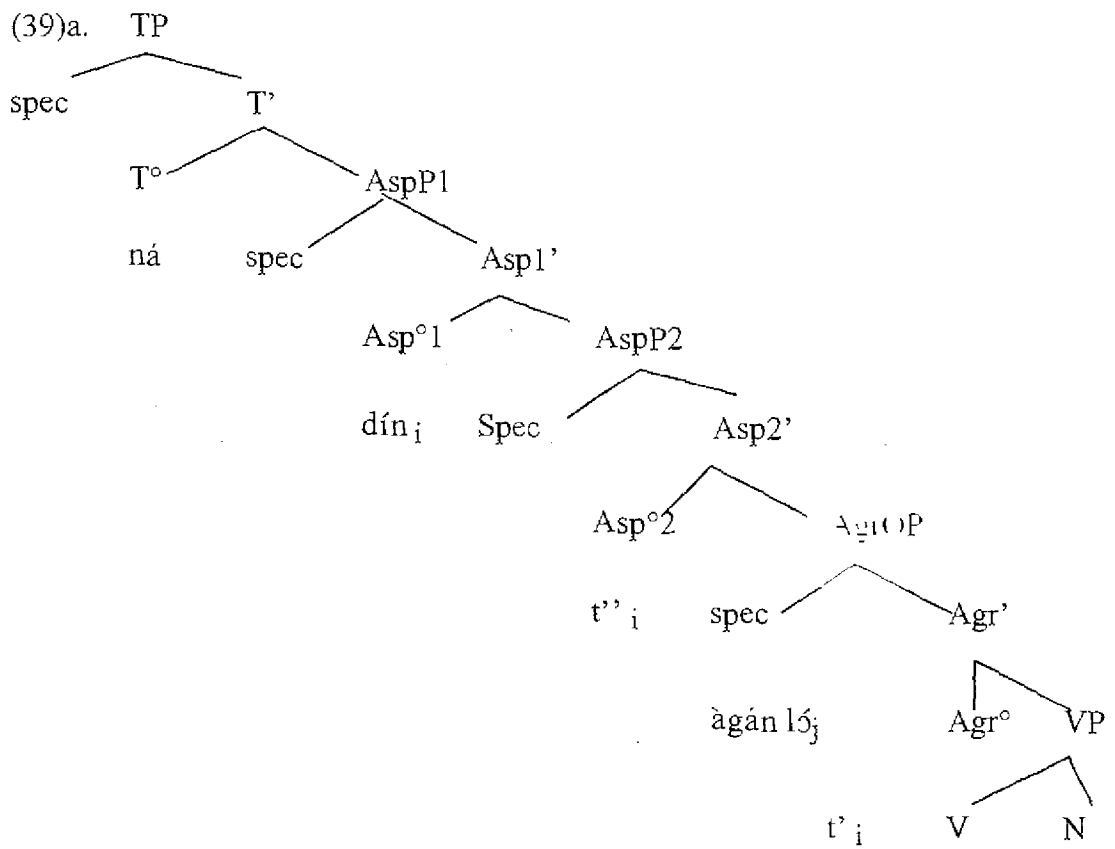
<sup>39</sup> Dans les cas de reduplication, nous devons admettre que ce mouvement se fait à LF.

- b. Kòfí nò dín gólù  
Kofi HAB cherche or  
'Kofi cherche habituellement de l'or'

Alors, la question qui s'impose tout de suite est: pourquoi le verbe précède-t-il l'objet dans ces constructions? Pour répondre à cette question, nous formulons les hypothèses suivantes:

- (38) A/ en gungbe le verbe doit se trouver dans une position d'aspect s'il le peut, pour y vérifier les traits d'aspect [ $\pm$ imperfectif], [ $\pm$  habituel];
- B/ seule la présence de *tò*, c'est-à-dire du trait [+imperfectif] délimite un domaine aspectuel nominal et requiert la projection de NomP.

Sur la base de ces hypothèses, on peut rendre compte de l'ordre S na VO ou S *nò* VO en disant que, dans le premier cas, l'objet bouge en [spec AgrOP] pour y vérifier le cas. Quant au verbe, il se déplace plus haut dans la structure pour vérifier ses traits d'aspect. En conséquence, il se déporte successivement dans Agr<sup>o</sup>, Asp<sup>o2</sup> et Asp<sup>o1</sup> où il vérifie respectivement les traits d'aspect [-imperfectif], [-habituel], (cf. 39a). Par contre, dans le second cas, le mouvement du verbe doit s'arrêter à Asp<sup>o2</sup>. Il ne peut pas se déplacer plus loin, car Asp<sup>o1</sup> est réalisé comme *nò* le morphème de l'habituel (cf. 39b). Dans ce cas précis, le verbe vérifie uniquement le trait d'aspect [-imperfectif] auquel est associé le trait [+habituel] réalisé par *nò*. Remarquons que dans les constructions imperfectives le problème du mouvement du verbe vers Asp<sup>o2</sup> et Asp<sup>o1</sup> ne se pose pas, car non seulement le verbe se trouve emprisonné dans le domaine aspectuel nominal délimité par NomP, mais il ne dispose d'aucune porte de sortie puisque Asp<sup>o2</sup> est réalisé par *tò* le marqueur de l'imperfectif.



Dans le cadre de la présente analyse, nous devons admettre qu'en gungbe le verbe ne peut bouger jusqu'à T°, car ce dernier n'est jamais vide au sens propre du terme. Il contient toujours une valeur [+futur], réalisée par (na) ou [-futur] représentée par (∅), et ne peut donc être accessible au mouvement. De plus, l'agrammaticalité de (40a.) suggère fortement que le gungbe ne permet pas non plus l'adjonction du verbe à T°.

(40) a. \*Kòfí gbà na xwé ló  
Kofi construire FUT maison Dét

Aussi, l'impossibilité du mouvement du verbe jusqu'à T° semble-t-elle confirmée par le fait qu'il existe dans la langue certains adverbes qui peuvent être insérés entre le morphème du futur et le verbe (cf. 40b).

b. Kòfí na gbè có xwé ló ná yé  
Kofi FUT tout au moins garder maison Dét Prép 3pl  
'Kofi leur gardera la maison tout au moins'

En effet, si l'on adopte l'analyse de Cinque (1996) selon laquelle les adverbes occupent la position de spécificateur d'une projection fonctionnelle, alors on peut en déduire que l'exemple (40b) est une phrase possible en gungbe justement parce que le verbe et T° ne forment pas la même catégorie.

Si l'analyse que nous avons présentée jusque là est juste, alors elle suscite une question fondamentale, en l'occurrence celle de l'interprétation d'une phrase dans laquelle aucun marqueur préverbal (temporel ou aspectuel) n'est phonétiquement réalisé. Autrement dit, pourquoi dans une structure telle que (41) ci-dessous le verbe reçoit-il un aspect perfectif? C'est la question à laquelle nous essayerons de répondre dans la section suivante.

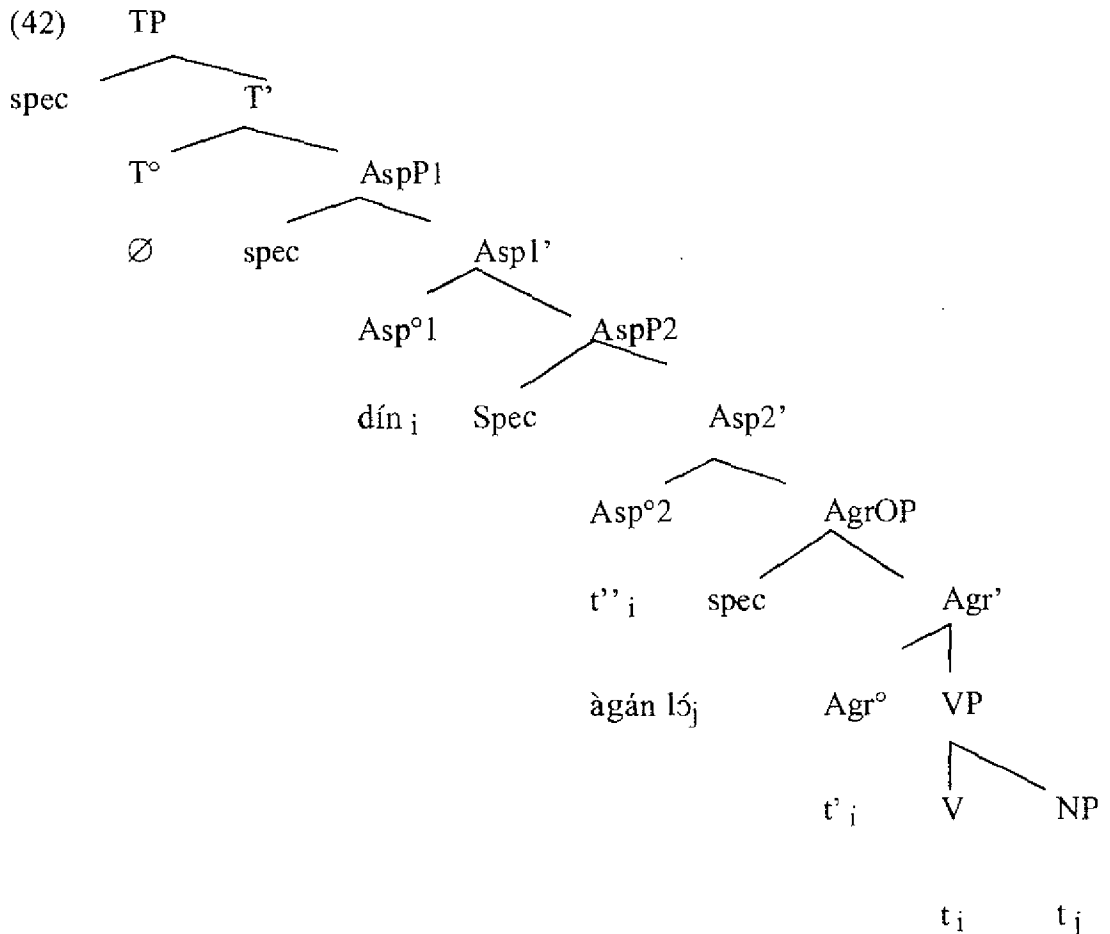
### 3.3. *Le perfectif en gungbe*

L'interprétation assignée à la phrase présentée en (41) ci-dessous montre que contrairement à l'habituel et à l'imperfectif, l'aspect perfectif n'est pas morphologiquement réalisé en gungbe. Autrement dit, le gungbe ne dispose d'aucun marqueur pour le perfectif.

(41) Kòfí xò gbàdó  
Kofi acheter-PERF maïs  
'Kofi a acheté du maïs'

Pour rendre compte d'une phrase comme (41), nous maintenons la même conclusion que précédemment, c'est-à-dire qu'en gungbe le verbe doit se déplacer dans une position d'aspect s'il le peut. Par ailleurs, nous supposons que l'objet doit bouger en [spec AgrOP] pour y vérifier le cas. Cela nous amène à dire qu'en (41), le

verbe se déplace successivement en Asp°2 et en Asp°1, où il vérifie les traits d'aspect [-imperfectif], [-habituel] (cf. 42).



Etant donné que, dans ce cas précis, T° est réalisé par Ø et donc spécifié [-futur], nous proposons que c'est la combinaison des traits [-futur], [-habituel], [-imperfectif] qui donne au verbe un aspect perfectif par défaut<sup>40</sup>. La présente

<sup>40</sup> Nous n'aborderons pas ici le fait qu'en gungbe une phrase ne contenant aucune marque préverbale est interprétée au passé dans le cas d'un verbe d'action (cf. a) et au présent dans le cas d'un verbe d'état (cf. b), voir Lefebvre (1995), Avolonto (1992) pour la discussion.

- a. Kòfí zé                      àmì ló  
 Kofi prendre-PERF huile Dét  
 'Kofi a pris l'huile'

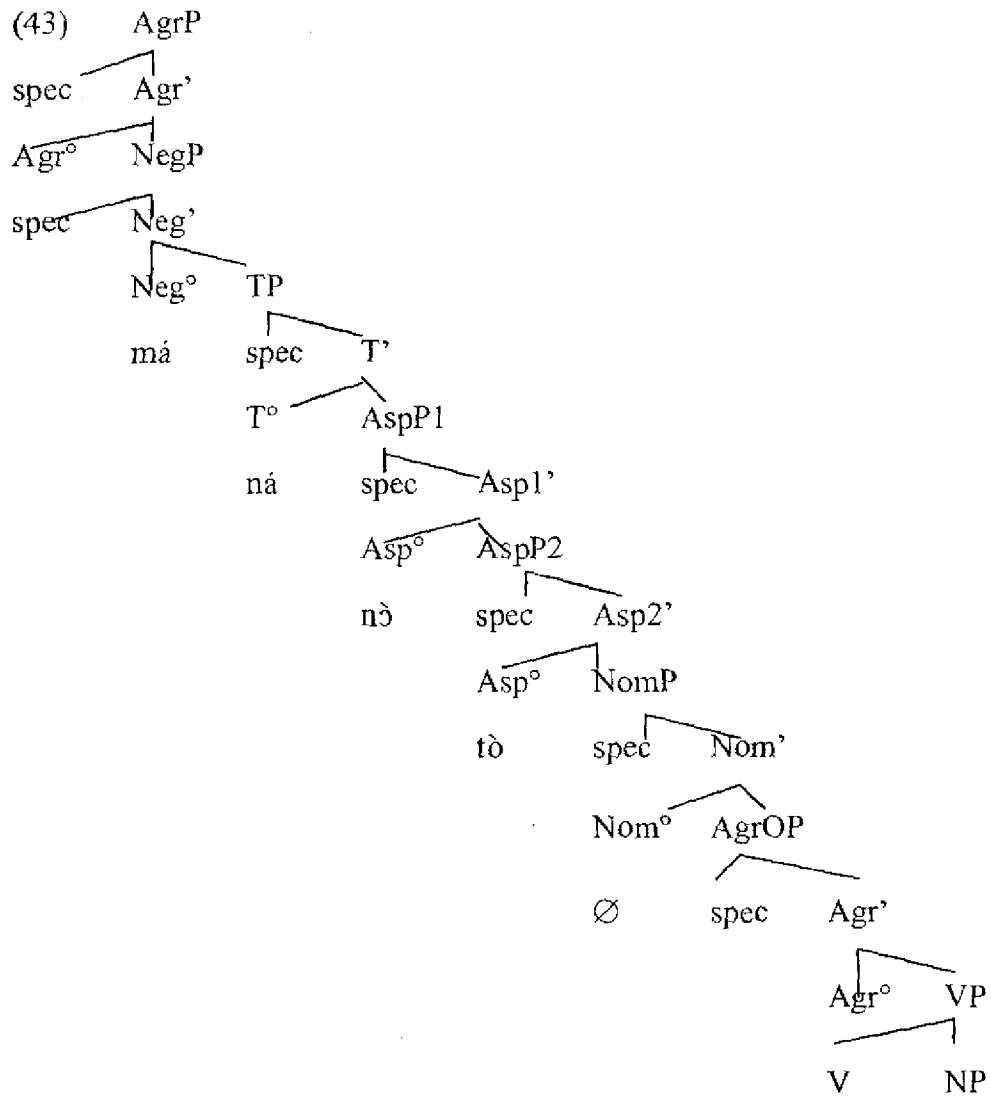
analyse suggère donc que le gungbe ne dispose pas d'un morphème d'aspect phonétiquement nul qui soit spécialement spécifié pour l'aspect perfectif. C'est plutôt la combinaison des traits [-imperfectif], [-habituel] que le verbe vérifie dans sa course vers Asp<sup>0</sup>1, associé au trait [-futur] de T<sup>0</sup> qui lui donne une lecture perfective. En d'autres termes, en l'absence de toute spécification adverbiale ou autre, une phrase dont les marqueurs de temps et d'aspect sont silencieux ne peut jamais correspondre à une action ou à une scène dont le temps de référence est le futur associé à un aspect habituel ou imperfectif. Toutes choses égales par ailleurs, il suffit que ná apparaisse ou qu' un des deux aspects (habituel et imperfectif) soit réalisé pour que la lecture perfective soit définitivement oblitérée. Par conséquent, la structure partielle proposée en (29) ci-dessus peut être complétée comme en (43).

Après avoir discuté de l'usage et de la position de réalisation des marqueurs de temps et d'aspect du gungbe, occupons-nous à présent des marqueurs préverbaux du système CP. Nous ne considérons ici que les marqueurs propres aux structures conditionnelles et injonctives construites avec ní.

- 
- b. Kòfí nyó    han    ló  
Kofi connaître chanson Dét  
'Kofi connaît la chanson'

Néanmoins, on peut dire à titre spéculatif que même dans le cas comme (b) ci-dessus, le verbe bouge successivement en Asp<sup>0</sup>2 et Asp<sup>0</sup>1 où il vérifie les traits d'aspect [-imperfectif] et [-habituel]. T<sup>0</sup> étant spécifié [-futur], la combinaison de ces différents traits résulte en une lecture perfective du verbe qui indique, par exemple, en (b) que le processus de connaissance de la chanson est terminé. Seulement, une telle lecture rentre en conflit avec le fait que de tels verbes impliquent généralement une modification durable de l'état de conscience. Cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, le fait que le processus de connaissance ait pris fin à un temps t-1, implique que la modification qui a eu lieu à ce temps reste et restera vraie à un temps t0, t+1, etc. Un exemple qui nous semble le plus proche de ces constructions gungbe est la phrase:

- c. ún nyó hàn ló gànjí dọ úwò kédé wè ún kplón sò  
je connaître chant Dét bien car elle seule FOC je apprendre-PERF hier  
'je connais bien la chanson, car c'est la seule que j'ai apprise (révisée) hier'



4. *Ní* “conjunction” et *ní* “mode”: deux marqueurs préverbaux du système CP

Dans cet article, nous nous concentrerons sur deux usages particuliers de *ní* en gungbe. Il s’agit en l’occurrence des phrases où *ní* se comporte comme une conjonction qui introduit le conditionnel et des constructions où *ní* apparaît comme



un morphème modal à force injonctive qui implique un ordre, une obligation (ou dans certains cas, un souhait)<sup>41</sup>. Commençons, dans un premier temps, par les constructions dites conditionnelles. Ces constructions présentent les caractéristiques suivantes:

♦ ní est toujours réalisé en position initiale de la phrase et précède le sujet (cf. 44a-b);

- (44) a. ní gbó lé bíó glè ló m̀è m̀ì nyà yé  
 Conj mouton Num rentrer champ Dét Post vous chasser 3pl  
 ‘si les moutons rentrent dans le champ, chassez-les’  
 b. \*gbó lé ní bíó glè ló m̀è m̀ì nyà yé  
 mouton Num Conj entrer champ Dét Post vous chasser 3sg

♦ ní peut se combiner avec les autres marqueurs 45a-c);

- (45) a. ní ỳòkpólé ná ǹò bíó fí hẁèlékpónú , bé nyè ma na wa bà  
 Conj enfant Num FUT HAB rentrer ici toujours donc moi Neg FUT  
 venir plus  
 ‘si les enfants continuent à rentrer ici à tout moment alors je ne viendrai plus’  
 b. ní pónpí ló tò k̀ùnk̀ùn lé, mí ma sì g̀án wà àzón ló  
 Conj pompe Dét IMPERF couler ainsi 1pl Neg pouvoir faire travail Dét  
 ‘si le robinet coule ainsi alors nous ne pourrions pas faire le travail’

où on voit que la lecture du verbe *nyó* au présent, ne dénote que du résultat d’un processus qui a eu lieu la veille. Une prédiction de la présente analyse est que la lecture au présent est privilégiée par défaut et peut donc changer en cas d’une spécification adverbiale, par exemple. C’est exactement ce qui se passe dans la phrase (d) ci-dessous, où le verbe *nyó* ne peut en aucun cas être interprété au présent, du fait de l’intervention de l’adverbe *daí* (auparavant).

- d. ún nyó hàn éhé daí  
 je connaître-PERF chant ce auparavant  
 ‘je connaissais cette chanson/ j’ai connu cette chanson auparavant’

En attendant de poursuivre nos recherches afin de mieux comprendre ces données, nous proposons, pour l’heure, que les verbes dynamiques et les verbes d’état suivent le même processus quant à l’interprétation perfective, à la seule différence que les verbes d’état ont une sémantique propre qui fait qu’en l’absence de toute autre spécification de temps, la lecture perfective qui découle de la combinaison des traits [-futur], [-habituel], [-imperfectif], est convertie en une lecture au présent.

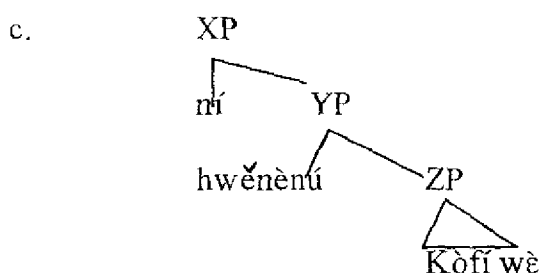
<sup>41</sup> Notez que le premier emploi de *ní* rappelle celui de *si* en français ou *if* en anglais.

- c. ní ún dọ kwé wè, ún ná kó x̀̀ mótò ĺ́  
 Conj 1sg avoir-PERF argent FOC, 1sg FUT déjà acheter-PERF voiture Dét  
 ‘si j’avais eu de L’ARGENT, j’aurais acheté la voiture’

♦ dans les constructions à focus, ní précède toujours le focus et le topic;

- (46) a. ní Kòfí wè yé yró, bé Àsíba ma ná wà  
 Conj Kofi FOC vous appeler-PERF alors Assiba Neg FUT venir  
 ‘s’ils ont invité KOFI, alors, Assiba ne viendra pas’  
 b. ní hwenènú, Kòfí wè yé yró, bé Àsíba má ná wà  
 Conj à ce moment, Kofi FOC 3pl appeler-PERF, alors Assiba Neg  
 FUT venir  
 ‘si à ce moment là ils avaient invité Kofi, alors Assiba ne serait même  
 pas venue’

Une interprétation naturelle des exemples (44-46) est que le morphème ní se trouve toujours en position initiale de la phrase, parce qu’il est réalisé au niveau de la couche périphérique gauche de la structure. En effet, l’exemple (46a) montre clairement que le morphème ní précède le focus, tandis que (46b) écarte toute possibilité d’analyse de cette précérence en termes d’adjonction à la projection de focus. Autrement dit, l’intervention de l’adverbe hwè̀̀nènú entre ní et le focus Kòfí wè indique que ces deux éléments ne forment pas une même catégorie, mieux encore, ní serait réalisé dans une projection XP qui domine la projection YP laquelle à son tour domine ZP la projection de focus (cf. 46c).



Or, comme nous l’avons suggéré dans Aboh (1995-1996 - thèse en cours), le domaine du focus (ZP) est réalisé en gungbe par une projection fonctionnelle FocP, activée au sein de la couche CP, et dont la tête Foc° se manifeste dans la langue par le marqueur de focus wè. Quant à YP, elle correspond à TopP la projection de topic dont le spécificateur reçoit les éléments topics et dont la tête peut être réalisée en

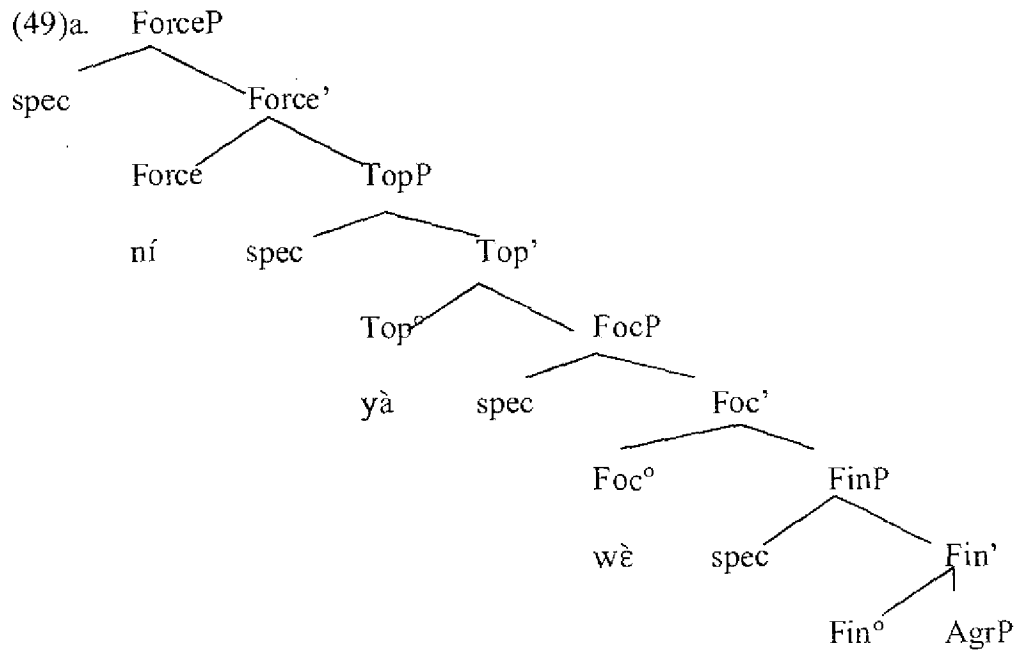
gungbe par yà , (Aboh (1996)). Comme le montrent les phrases (47a-b) ci-dessous, le topic précède toujours le focus en gungbe.

- (47) a. Kòfí (yà), Àsíbá wè ná dḡ xó ní-e  
Kofi Top Assiba FOC FUT parler parole Prép-3sg  
'Kofi, ASSIBA lui parlera'  
b. \*Àsíbá wè Kòfí (yà), ná dḡ xó ní-e  
ASSIBA FOC Kofi Top FUT parler parole Prép-3sg

En ce qui concerne la projection XP, nous proposons qu'elle correspond à ForceP selon l'analyse de Rizzi (1995). En effet, dans son examen de la périphérie gauche de la phrase, l'auteur propose que le système C peut être conçu comme une charnière entre le contenu propositionnel (exprimé par la couche IP) et la structure superordonnée (par exemple, la principale). Il ressort de cette observation que le système C exprime au moins deux types d'informations. Il s'agit, en l'occurrence, de la spécification Force qui indique le fait qu'une phrase est une déclarative, une interrogative, une exclamative, etc., et de la spécification temps/mode (dite Finiteness) qui manifeste, quoique de façon rudimentaire, les caractéristiques de temps ou de mode correspondantes à celles déclenchées au sein de la couche IP. Partant du principe que ces deux informations relèvent respectivement des deux têtes frontières Force° et Fin° du système C, Rizzi montre dans son analyse que lorsque le domaine topic/focus est activé, il est inévitablement pris en sandwich par les spécifications Force et Finiteness qui marquent obligatoirement les frontières externes et internes du système C (cf. 48). Cette disposition permet de satisfaire les critères de sélection propres au système C.

- (48) .... Force (Topic).... (Focus) Finiteness (Rizzi 1995: 7)

Si l'analyse de Rizzi (1995) est vérifiée et si nous supposons que la conjonction ní est une tête, à l'instar de son homologue anglais *if*, alors les exemples (44-47) ci-dessus nous amènent à la conclusion que ní occupe la position de tête la plus haute de la structure, c'est-à-dire Force° comme l'illustre l'exemple (49). Cette conclusion est confirmée par le fait que dans les questions enchâssées dites oui/non, le morphème ní est en distribution complémentaire avec le complémenteur dḡ, (l'homologue du français *que*) qui normalement est réalisé en Force (cf. 49b). Autrement dit, l'incompatibilité de dḡ et de ní découle du fait qu'ils sont en compétition pour la même position.



- b. ún kanbís (\*dɔ̃) ní wémà ló wè Kòfí xò  
 je demander-PERF que Conj livre Dét FOC Kofi acheter-PERF  
 'j'ai demandé si Kofi a acheté LE LIVRE'

La deuxième utilisation du morphème ní en gungbe implique des constructions dites injonctives<sup>42</sup>, car elles impliquent un ordre ou une obligation. En effet, comme on peut le constater dans les exemples ci-dessous, la seule différence entre (50a) et (50b) résulte de l'intervention du morphème ní en (50b).

- (50) a. Kòfí jì hàn  
 Kofi chanter-PERF chanson  
 'Kofi a chanté'
- b. Kòfí ní jì hàn  
 Kofi INJ chanter chanson  
 'Que Kofi chante'

<sup>42</sup> L'analyse proposée ici est essentiellement une adaptation d'Avolonto (1992).

Le fait que la phrase (50b) ait uniquement le sens d'un ordre nous amène à la conclusion qu'en gungbe le morphème ní fonctionne véritablement comme un morphème modal à force injonctive. Nous énumérons ici quelques unes des caractéristiques de ces constructions dites injonctives<sup>43</sup>:

◆ Lorsqu'il est réalisé dans la phrase, ní suit immédiatement le sujet.

- (51) \* Kòfí tẹ̀ ní jì hàn  
 Kofi au moins INJ chanter chanson  
 'que Kofi chante au moins'

◆ Ní peut être combiné avec les auxiliaires d'aspect.

- (52) a. ún ɖò ɖò Àsíbá ní nò jì hàn xé yé  
 1sg dire que Assiba INJ HAB chanter chanson avec 3pl  
 'j'exige que Assiba chante avec eux' (habituellement)  
 b. mì ní tò tí-tón bléblé  
 2pl INJ IMPERF sortir vite  
 'j'exige que vous sortiez vite'

◆ Lorsqu'il est sélectionné par un verbe volitif comme jró 'vouloir', ní implique une construction subjonctive qui exprime un souhait, une invocation, etc.

- (53) a. ún jró ɖò yé ní sà xwé ló  
 1sg vouloir que 3pl ni vendre maison Dét  
 'je souhaite qu'ils vendent la maison'  
 b. ún ɖò yé ní jàlé  
 1sg dire-PERF 3pl ni pardon  
 'je demande qu'ils me pardonnent'

◆ Dans aucun des cas cités ci-dessus, ní ne peut être combiné avec le marqueur du futur ná.

- (54) \*ún ɖò Àsíbá ní ná jì hàn xé yé  
 1sg dire Assiba INJ FUT chanter chanson avec 3pl

<sup>43</sup> Nous ne tiendrons pas compte des constructions pseudo-impératives qui commencent par ní précédé en position sujet par un élément nul qui correspond uniquement à la troisième personne du singulier.

-- ní ɖà àgásá ná Kòfí  
 -- INJ préparer crabe Prép Kofi  
 'qu'il prépare du crabe pour Kofi'

◆ Ní précède toujours la négation alors que le morphème du futur na lui succède.

- (55) a. Àsíbá ní má wá blô  
Assiba INJ Neg venir pas  
'que Assiba ne vienne pas'  
b. Àsíbá má ná tón égbe  
Assiba Neg FUT sortir Neg  
'Assiba ne sortira pas aujourd'hui'

Pour rendre compte de ces données, nous suggérons que les phrases injonctives sont, à l'instar des formes de l'indicatif, du subjonctif ou de l'impératif, des constructions qui sont spécifiées pour le mode. Cela veut dire que ces structures impliquent un système C porteur du trait [+injonctif]. Ainsi, ce trait peut être analysé au même titre que l'impératif, ou le subjonctif comme une spécification de mode<sup>44</sup>. La seule différence ici étant que, contrairement aux autres spécifications de mode (en l'occurrence l'indicatif et l'impératif) qui semblent être réalisées par un morphème modal vide (Kayne (1992))<sup>45</sup> l'injonctif est signalé dans la langue par un morphème modal phonétiquement réalisé, i.e. ní. Si cette analyse est vérifiée et s'il est vrai qu'au niveau du système C c'est la tête Fin° qui est responsable, entre autres, de la spécification temps/mode (Rizzi (1995)), alors nous pouvons émettre l'hypothèse qu'en gungbe, Fin° est réalisé par ní lorsqu'il est spécifié [+injonctif]. Cette hypothèse est confirmée par le fait que dans les subordinées injonctives le morphème modal ní suit le sujet, qui lui-même suit le complémenteur d̩̩ (cf. 56a), voire les éléments focus (cf. 56b).

- (56) a. ún d̩̩ d̩̩ Àsíbá ní d̩̩ l̩̀n  
1sg dire que Assiba INJ préparer viande  
'j'exige que Assiba prépare de la viande'  
b. ún d̩̩ d̩̩ l̩̀n wè Àsíbá ní d̩̩  
1sg dire que viande FOC Assiba INJ préparer  
'j'exige que Assiba prépare de LA VIANDE'

---

<sup>44</sup> Voir Cowper (1991) pour une proposition similaire en ce qui concerne les phrases impératives.

<sup>45</sup> Kayne (1992) propose que l'utilisation de la forme infinitive dans l'impératif italien (2ème pers.) découle de la présence d'un morphème modal nul dans la structure, (voir également Roberts (1985) et Pollock (1993) pour une proposition alternative).

Si la représentation proposée en (49a) ci-dessus est juste, alors la première tête fonctionnelle accessible à ní est bien Fin°. D'après les exemples (56), l'intervention des éléments focus et du sujet indique clairement que ní n'est ni adjoint ni adjacent à aucune des têtes Force°, Top° ou Foc° qui le précèdent. Par ailleurs, on ne peut proposer que ní est la réalisation d'une tête Top° qui serait le complément de Foc°, car en gungbe, la succession Foc°-Top° est exclue (cf. 57).

(57) \*dàn ló wè Kòfí yà, é hù-i  
serpent Dét FOC Kofi Top 3sg tuer-3sg

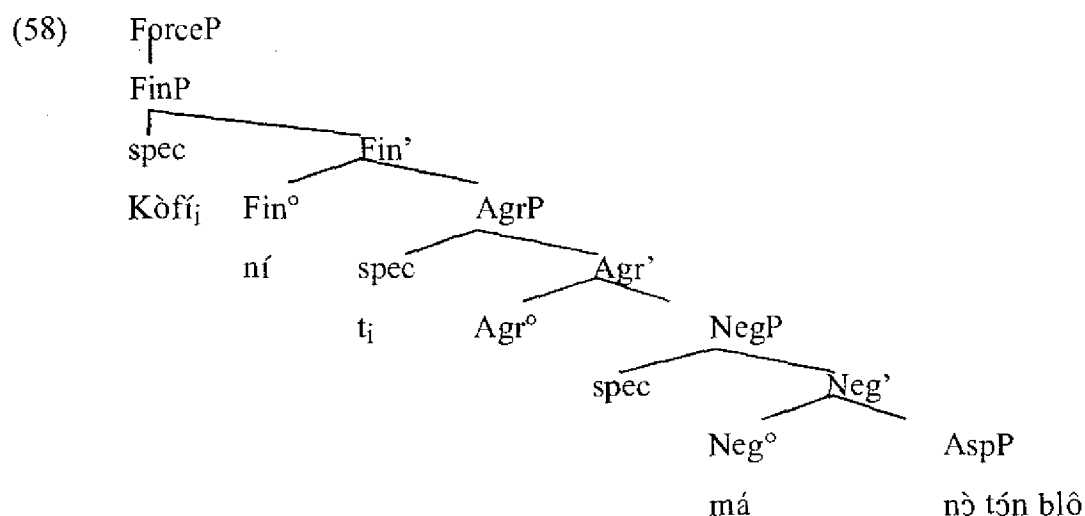
Face à cette analyse deux questions s'imposent:

1. Pourquoi le sujet précède-t-il le morphème modal ní?
2. Si ní correspond à Fin°, alors pourquoi est-il incompatible avec le marqueur du futur (cf. 54)?

En réponse à la première question, nous dirons que la séquence sujet-Fin° découle de la satisfaction du principe de projection étendue (EPP) qui stipule que toute projection de IP doit avoir un sujet. Comme nous l'avons souligné précédemment, Rizzi (1995) propose que FinP manifeste les spécifications de temps/mode déclenchées dans le système IP. Or s'il est vrai que les structures injonctives n'impliquent pas une projection TP, alors il apparaît que la seule tête responsable de la spécification temps/mode dans ces phrases est FinP. Par conséquent, le spécificateur de FinP doit satisfaire au EPP. Dans le cas présent, nous suggérons que ce principe est vérifié par le mouvement du sujet vers [spec-FinP], comme illustré ci-dessous<sup>46</sup>.

---

<sup>46</sup> Nous laissons ouverte la question non moins importante de l'application de ce mouvement dans les constructions où Fin° n'est pas phonétiquement réalisé. En d'autres termes le mouvement du sujet vers spec-Fin s'applique-t-il toujours en gungbe? (Voir Avolonto (1992) pour une alternative).



En vue de répondre à la deuxième question, considérons à nouveau l'exemple (54) repris ci-dessous en (59).

- (59) <sup>+</sup>ún ḍò Àsíbá ní ná n̄ò jì hàn xé yé  
 1sg dire Assiba INJ FUT HAB chanter chanson avec 3pl

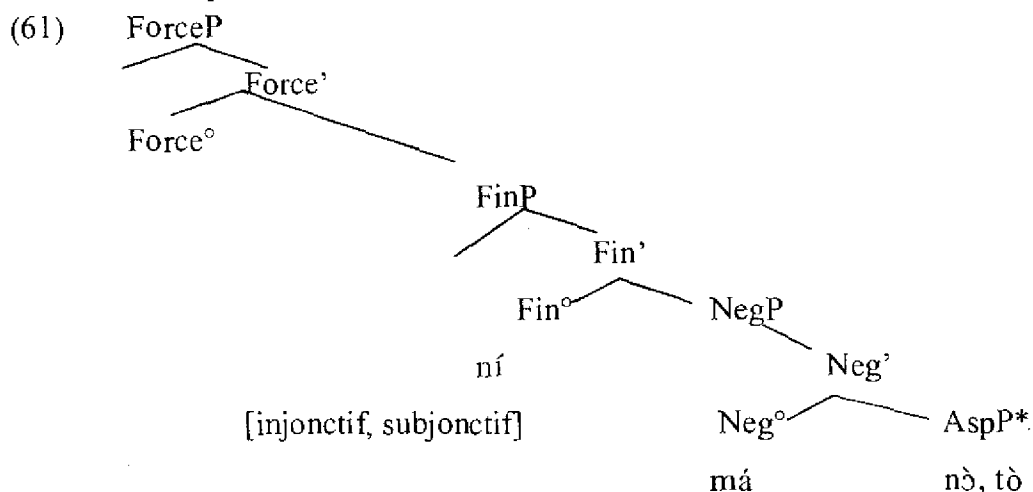
Dans l'analyse que nous développons ici, l'agrammaticalité de (59), c'est-à-dire l'impossibilité d'insérer ná, le marqueur du futur dans une phrase injonctive, est la preuve même que les structures injonctives ne comportent pas de projection temporelle. Cette propriété les rapproche singulièrement de l'impératif (cf. 60a) et des subordonnées subjonctives (cf. 60b) qui manifestent la même caractéristique.

- (60) a. m̀ì (\*ná) ḍù  
 2pl FUT manger  
 'mangez!'
- b. ún jró ḍò yé ní (\*ná) sà xwé ló  
 1sg vouloir que 3pl SUBJ FUT vendre maison Dét  
 'je souhaite qu'ils vendent la maison'

S'il a été souvent proposé que les formes impératives et subjonctives sont similaires, la ressemblance entre les constructions injonctives et subordonnées subjonctives gungbe n'est plus à démontrer. D'après les exemples (53a) et (60b), c'est le même morphème modal ní qui est utilisé dans ces deux constructions. Il semble donc que la force modale de ní varie ([+injonctif] ou [+subjonctif]) selon qu'il est sélectionné ou non par un verbe volitif (par exemple, jró 'vouloir'). Nous reviendrons sur ce fait plus loin dans la discussion.



Pour l'heure, en admettant que cette ressemblance n'est aucunement le fait du hasard, il nous apparaît raisonnable d'analyser les constructions injonctives en parallèle avec la forme impérative ainsi que les subordinées subjonctives. Comme l'ont suggéré de nombreux auteurs à propos de l'impératif et du subjonctif, (Picallo (1984), Beukema & Coopmans (1989)), Cowper (1991), Zanuttini (1991), etc.), nous proposons qu'en gungbe, la forme injonctive est identique aux formes impératives et subjonctives dans la mesure où elles sont toutes marquées [-temps]<sup>47</sup>. En d'autres termes, la forme injonctive correspond à une structure appauvrie qui est dénuée de la projection temporelle TP que l'on trouve normalement dans les constructions finies. L'analyse que nous proposons ici stipule donc que, dans les structures injonctives ainsi que dans les subordinées subjonctives, les spécifications temps/mode sont concentrées sur la tête Fin<sup>o</sup>. Il s'agit, en l'occurrence, d'une tête complexe qui peut légitimer la projection fonctionnelle NegP qui, lorsqu'elle est déclenchée, prend pour complément un syntagme aspectuel. C'est ainsi que dans la représentation (61), il n'existe aucun point de réalisation pour le marqueur du futur ná qui, par conséquent, se trouve exclu des constructions injonctives.



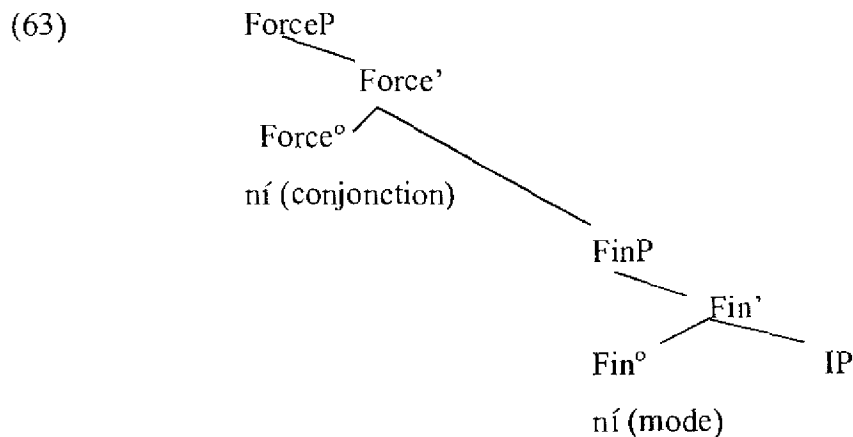
Tout prêté donc à croire qu'il existe deux variétés du morphème modal ní en gungbe. La première variété est responsable des constructions injonctives et demeure libre de toute sélection. Par contre, la deuxième variété s'harmonise avec le

<sup>47</sup> Beukema & Coopmans (1989) proposent que les formes impérative et subjonctive sont équivalentes en ce sens qu'elles sont marquées [-Temps; +Agr]. Cependant, étant donné que le gungbe est dénué de toute manifestation d'accord, nous ne pouvons apporter la preuve empirique de la réalité ou non du trait Agr dans les structures injonctives et autres.

complémenteur de la subordonnée subjonctive. C'est ainsi que dans la représentation (62) ci-dessous, le verbe *jró* de la principale sélectionne un complémenteur *Force°* à force subjonctive, réalisé par *dò*. Mais comme l'indique l'intervention du sujet, (ainsi que des éléments focus (cf. 56a-b)), le morphème modal *ní* n'est ni adjoit, ni adjacent à *dò*. En d'autres termes, il n'y a pas de montée de *Fin°* à *Force°* dans les subordonnées subjonctives. Par conséquent, nous proposons que la spécification [+subjonctif] est transmise de *Force°* à *Fin°*. Nous laissons ouverte la question de la sélection à distance.

- (62) *ún jró* [*ForceP* *dò*] [*FinP* *yé*] [*Fin°* *ní* [*sà* *xwé* *ló*]]  
 je vouloir que 3pl SUBJ vendre maison Dét  
 'je souhaite qu'il vendent la maison'

Si cette analyse est vérifiée, alors nous pouvons conclure cette section en disant que la différence majeure entre les morphèmes *ní* conjonction et *ní* mode est que le premier est la réalisation de *Force°*, tandis que le deuxième manifeste *Fin°* (cf. 63).



### 5. Conclusion

Dans le présent article, nous avons procédé à une description générale du gungbe à travers laquelle nous avons montré que l'ordre des mots manifesté par cette langue peut être analysé selon le schéma sujet-verbe-complément, tel qu'il a été proposé par Kayne (1994). Aussi avons-nous adopté l'hypothèse selon laquelle toutes les structures sont du genre spécificateur-tête-complément. Sur la base de cette hypothèse et nous inspirant des analyses d'Abney (1987), Pollock (1989), Rizzi (1995-1996), Haegeman (1995) et des travaux subséquents, nous avons proposé une analyse de la structure du gungbe qui suggère un éclatement des systèmes CP, IP et DP en une série de têtes fonctionnelles qui non seulement projettent leur propre schéma X-barre, mais représentent le point d'ancrage de certains traits spécifiques,

comme les traits de modalité (système CP), de temps et d'aspect (système IP), de spécificité et de nombre (système DP). C'est dans cette optique que nous avons montré que les morphèmes préverbaux du gungbe peuvent être classés en deux groupes. Les marqueurs du premier groupe découlent du système IP, car ils y sont directement associés et y réalisent la projection temporelle TP dont la tête est occupée par les morphèmes de temps (ná et  $\emptyset$ ) qui spécifient les traits  $[\pm\text{futur}]$  et deux projections aspectuelles dites AspP1 et AspP2 dont les têtes Asp<sup>o</sup>1 et Asp<sup>o</sup>2 sont réalisées par nò et tò respectivement. Quant au morphème de négation má nous proposons qu'elle est la tête d'une projection fonctionnelle NegP qui prend pour complément TP. Les marqueurs du second groupe (ní "conjonction" et ní "mode") relèvent du système CP où ils manifestent les traits "force" et "finiteness" respectivement. Il ressort de l'analyse que nous proposons dans le présent article que le mouvement vers la gauche est quelque peu généralisé en gungbe en cela qu'il touche non seulement le verbe qui doit monter dans une tête aspectuelle chaque fois que possible, mais également les NP sujet et objet qui bougent vers la gauche dans la position de spécificateur de la projection d'accord correspondante pour y vérifier le cas. Le mouvement vers la gauche se manifeste également au sein du DP et de certaines projections fonctionnelles (par exemple PostP en 18a.) où les NP ou DP compléments doivent bouger dans le spécificateur de leur tête pour y satisfaire le critère de légitimation général défini en (6).

### *Bibliographie*

- Aboh, O. Enoch (1993) *Théorie syntaxique et syntaxe du Gun*. Ms Université de Genève.
- Aboh, O. Enoch (1995) 'Notes on focalization in Gungbe'. *GenGenP* 3, 1, 5-21.
- Aboh, O. Enoch (1996) 'On Argumental Topicalization in Gungbe'. *GenGenP* 4, 2, 80-92.
- Abney (1987) *The English Noun-Phrase in its Sentential Aspects*. MIT PhD dissertation.
- Adéwolé Fèmi (1990) 'Gbodo 'must': Analysis of a Yoruba Modal Verb'. *The Journal of West African Languages* 20, 1, 73-83.
- Avolonto, A.B. (1992) *De l'étude sémantico-syntaxique des marqueurs pré-verbaux à la structure de la phrase en fongbe*. Ms Université du Québec, Montréal.
- Avolonto, Aimé (1992a) 'AspP et la catégorie INFL en fongbe'. *The Journal of West African Languages* 22, 1, 97-113.
- Avolonto, Aimé (1992b) *Les particules modales en fongbe et la nature de INFL dans les phrases injonctives*. Ms. Université du Québec, Montréal.
- Belletti, Adriana (1990) *Generalized Verb Movement*. Turin: Rosenberg and Sellier.
- Beukema, Frits & Coopmans, Peter (1989) 'A Government-Binding Perspective on the Imperative in English'. *Journal of Linguistics* 25, 417-436.

- Brousseau, Anne-Marie & Lumsden, John S. (1992) 'Nominal Structure in Fongbe'. *The Journal of West African Languages* 22, I, 5-25.
- Capo, Hounkpati B.C. (1983) 'Nasal Vowels and Nasalized Consonants in Gbe'. *Current Approach to African Linguistics* 1.
- Capo, Hounkpati B.C. (1988) *Renaissance du Gbe: Reflexions critiques et constructives sur l'Eve, le Fon, le Gen, l'Aja, le Gun etc.* Hamburg: Helmut Buske.
- Cardinaletti, Anna & Starke, Michal (1994) The Typology of Structural Deficiency. On the Three Grammatical Classes. Ms. Université de Venise, Université de Genève.
- CENALA (1990) *Alphabet des langues nationales*. Centre National de Linguistique Appliquée, République du Bénin.
- Chomsky, Noam (1981) *Lectures on Government and Binding*. Dordrecht: Foris.
- Chomsky, Noam (1995) *The Minimalist Program*. MIT Press.
- Cinque, Guglielmo (1990) *Types of A'-Dependencies*. MIT Press, Cambridge Massachusetts.
- Cinque, Guglielmo (1994) 'On the Evidence for Partial N-movement in the Romance DP'. G.Cinque, J. Koster, J-Y. Pollock, L. Rizzi and R. Zanuttini (eds) *Paths Towards Universal Grammar. Studies in Honor of Richard S. Kayne*. Washington, Georgetown University Press, pp. 185-217.
- Cinque, Guglielmo (1996) *Adverbs and Functional Heads*. Ms. Université de Venise.
- da Cruz, Maxime (1995) 'Aspectual verbs fò, vò 'finish' in Fongbe'. *The Linguistic Review* 12, 361-380.
- Cowper, Elizabeth, A. (1991) 'Infinitival Complements of Have'. Lefebvre, Lumsden & Travis, *Functional Categories*, McGill/Queen's University Press. 1-29
- Fabb, Nigel (1992) 'Reduplication and Object Movement in Ewe and Fon'. *Journal of African Languages and Linguistics* 13, 1-39.
- Fabb, Nigel (1992) 'The Licensing of Fon Verb'. *The Journal of West African Languages* 22 I 27-35.
- Fabb, N. & Blackings, M. (1995) Verb Movement in Madi. Ms. University of Strathclyde
- Giusti, Giuliana (1992) 'Heads and Modifiers among Determiners. Evidence from Romanian and German'. *University of Venice Working Papers in Linguistics* 3. CLI.
- Haegeman, Liliane (1994) *Introduction to Government and Binding Theory* (2nd edition). Blackwell.
- Haegeman, Liliane (1995) *The syntax of negation*. Cambridge University Press.
- Haegeman, L. & Zanuttini, R. (1991) 'Negative heads and the NEG criterion'. *The Linguistic Review* 8, 233-251.

- Hawkins, John A. (1983) *Word Order Universals*. Academic Press.
- Hazoumè, Marc-Laurent (1990) *Etude comparative des parlers Gbe du Sud-Bénin*, CENALA, Bénin.
- Jonhson, Kyle (1991) 'Object Positions'. *Natural Language and Linguistic Theory* 9, 577-635.
- Kayne, Richard S. (1992) 'Italian Negative Infinitival Imperatives and Clitic Climbing'. L. Tasmowski & A. Zribi-Hertz (eds.) *Hommages à Nicolas Ruwet* pp. 300-312. Communication and Cognition. Gent.
- Kayne, Richard S. (1994) *The antisymmetry of syntax*. Cambridge, Mass.: MIT Press.
- Kinyalolo, Kasangati K.W. (1992) 'A note on word order in the progressive and prospective in Fon'. *The Journal of West African Languages* 22, I, 35-53.
- Kinyalolo, Kasangati, K.W. (1995) 'Licensing in DP in Fon' *Linguistique Africaine* 14, 61-92.
- Koopman, Hilda (1984) *The Syntax of Verbs: From Verb Movement Rules in the Kru Languages to Universal Grammar*. Foris Publications, Dordrecht.
- Koopman, Hilda (1992) 'On the absence of Case Chains in Bambara'. *Natural Language and Linguistics Theory* 10, 555-594.
- Koopman, H. (1993) The internal structure of the pronominal DP, and the syntactic distribution of pronouns (séminaire de recherche, University of Geneva).
- Larson, Richard K. (1988) 'On the Double Object Construction'. *Linguistic Inquiry* 19, 335-391.
- Law, Paul & Claire Lefebvre (1995) 'On the Relationship Between Event and Predicate Cleft in the Kwa Languages: the Case of Fongbe'. *Linguistique Africaine* 14, 7-47.
- Lefebvre, Claire (1990) 'Establishing a Syntactic Category of P in Fon'. *The Journal of West African Languages* 20, I, 45-65.
- Lefebvre, Claire (1991) 'On the Distribution of Clausal wè in Fongbe' *The Journal of West African Languages* 20, 2, 21-35.
- Lefebvre, Claire (1992) 'Towards a Typology of Predicate Cleft Languages'. *The Journal of West African Languages* 22, I, 53-63.
- Lefebvre, Claire (1995) 'PPs headed by the Fon Preposition nÚ 'to' are syntactic Adjuncts' *Linguistique Africaine*, 14, 93-105.
- Lefebvre, Claire (1995) 'Les marqueurs préverbaux du Fongbe et du créole haïtien: étude de sémantique comparative'. *Linguistique Africaine*, 14:155-180.
- Longobardi, Giuseppe (1994) 'Reference and proper names: A theory of N-movement in syntax and Logical Form. *Linguistic Inquiry* 25, 609-665
- Ndayiragije Juvénal (1992) 'Structure syntaxique des clivées en fon'. 22, I, 63-97.
- Ouhalla, Jamal (1990) 'Sentential negation, relativized minimality and the aspectual status of auxiliaries'. *Linguistic Review* 7, 183-231.

- Picallo, Carme, M. (1984) 'The INFL Node and the Null Subject Parameter'. *Linguistic Inquiry* 15, 75-102.
- Pollock, Jean-Yves (1989) 'Verb Movement, Universal Grammar, and the Structure of IP'. *Linguistic Inquiry* 20, 356-424.
- Pollock, Jean-Yves (1993) *Notes on Clause Structure*. Ms. Amiens.
- Ritter, Elizabeth (1991) 'Two Functional Categories in Noun Phrases: Evidence from Modern Hebrew'. *Perspective on Phrase Structure*. Syntax and Semantics 25, New York: Academic Press.
- Ritter, Elizabeth (1992) 'Cross-Linguistic Evidence for Number Phrase'. *Revue canadienne de linguistique* 37, 197-218.
- Rizzi, Luigi (1990) *Relativized Minimality* MIT Press, Cambridge, Massachusetts.
- Rizzi, Luigi (1993) Some notes on linguistic theory and language development. Ms Université de Genève.
- Rizzi, Luigi (1995) The fine structure of the left periphery. Ms. Université de Genève.
- Rizzi, Luigi (1996) 'Residual Verb Second and the wh-criterion'. Belletti & Rizzi (1996) *Parameters and Functional Heads: Essays in Comparative Syntax*, Oxford University Press 63-90.
- Roberts, Ian. G., (1985) 'Agreement Parameters and Modal Auxiliaries'. *Natural Language & Linguistic Theory* 3, 21-58.
- Sportiche, Dominique (1992) Clitic Constructions. UCLA, Ms.
- Tossa, Comlan Zéphirin (1993) 'Auxiliaires et séries verbales dans les langues Gbe'. *Canadian Journal of Linguistics* 38, 331-352.
- Zanuttini, Raffaella (1991) Syntactic Properties of Sentential Negation. A comparative study of Romance Languages. Ph. D. Dissertation, University of Pennsylvania.
- Zribi-Hertz, Anne & Hanne, Jean-François (1995) 'Pronoms, déterminants et relatives Bambara de Bamako'. *Linguistique Africaine*, 15, 91-136.